De Beaune au Kilimandjaro : réflexion autour du terroir

Ariane de Palacio-Villefort

▶ **To cite this version:**

Ariane de Palacio-Villefort. De Beaune au Kilimandjaro : réflexion autour du terroir. Géographie. 2006. dumas-01336591

HAL Id: dumas-01336591

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01336591

Submitted on 23 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(Thesis)

De Beaune au Kilimanjaro

Reflexion autour du Terroir

IFRA LIBRARY
P. O. Box 58480 – 00200
Nairobi Kenya

2006

IFRA 00414/2007

IFRA LIBRARY
Accession No.
Date:
Class No. 12551.35 SAL

TZ - 551.35 CAL

THESIS

Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

UFR de Géographie

Année universitaire 2005/2006

Ariane De Palacio-Villefort

DE BEAUNE AU KILIMANDJARO

REFLEXION AUTOUR DU TERROIR

TER de Master 2 de Géographie

dirigé par M. Calas, et M. Hinnewinkel

Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

UFR de Géographie

IFRA
RECEIVED
2007

Je tiens ici à remercier tous ceux qui, de toutes les manières, ont rendu ce travail possible. Messieurs Calas et Hinnewinkel tout d'abord, pour leur confiance et leur écoute. Monsieur Vinceslaus Mbe, tout particulièrement, qui m'a accueillie à Uru. Bien plus qu'un hôte, qu'un traducteur ou qu'un assistant, il fut un partenaire, très investi dans mon projet, ainsi qu'une porte d'entrée précieuse pour s'ouvrir à la réalité Chagga. Merci aussi à Monsieur Suleman Mushi, éternel étudiant d'une énergie débordante et toujours ouvert à la discussion. Enfin, je voudrais également adresser tous mes remerciements aux amis, à ma famille, qui m'ont supportée, dans tous les sens du terme, au long de ce travail, ainsi qu'à ceux que j'ai rencontrés lors de mes péripéties, et qui m'ont permis de découvrir et d'aimer ce que j'ai vu.

IFRA00414/2007
IFRA LIBRARY
Accession No. 414/2007
Date:
Class No. Tz 551.35 CAL
TH

Si on avait pas inventé les mots, on serait aussi con qu'un tire bouchon sans bouchon, qu'un bouchon sans goulot, qu'un goulot sans bouteille, qu'une bouteille sans vin, qu'un vin sans vigne, qu'une vigne sans terre, et qu'une terre sans rien ni personne pour trouver les mots qu'il faut pour parler du vin.

Georges Brassens

Sommaire

Introduction..... 3

I. Morphologies.....9

1. Zones identifiables, zones d'identité.....9

a. L'unité paysagère (ce qui « saute aux yeux »).....9
b. L'unité sociale et culturelle (les « gens d'ici »).....14
c. L'unité économique.....17

2. Un territoire cohérent mais hétérogène : polarisation et marginalité au sein du terroir.....22

a. La Bourgogne : une différenciation volontaire et réfléchie.....22
b. Le pays Chagga : une hétérogénéité « historique ».....31

II. Global et local : du terroir (des terroirs) comme expression d'un conflit d'échelles.....42

1. De la localité (l'origine) au local (le consommateur) : le « boomerang » local/global de la filière.....43

a. Le producteur au cœur de l'origine : le terroir comme système construit.....43
b. Le consommateur et l'utopie du terroir.....46

2. Terroir et qualité : le statique et le dynamique, le concept et la politique.....49

III. Au-delà du terroir, une interrogation du fait paysan.....56

1. Le terroir comme matrice, la paysannerie comme déterminisme.....57

a. Les acteurs du terroir sont les paysans.....57
b. Terroir et paysans.....59
c. La figure du paysans : un outil de spoliation des travailleurs ruraux ?.....61

2. L'expression politique du terroir : la « conscience paysanne ».....64

a. La « condition paysanne » et les paysans bourguignons.....65
b. La paysannerie Chagga : repli sur soi et implosion du système.....68

Conclusion.....72

Bibliographie.....75

Table des figures.....79

Table des illustrations.....80

Introduction

Depuis un demi-siècle, après la seconde guerre mondiale, se développe un phénomène que tous s'accordent à nommer mondialisation ou globalisation, c'est-à-dire une complexification des rapports d'échelles, une densification des systèmes spatiaux, et une croissante interdépendance entre eux. Comment ceci se traduit-il dans les différents espaces ? La géographie, comme toutes les autres sciences, s'inscrit progressivement dans ce nouveau paradigme. Cependant, cela implique une redéfinition des bases analytiques, une réinvention de notre regard sur les phénomènes. Par exemple, les logiques urbain/rural telles qu'elles étaient abordées, de manière très duale, dichotomique, s'adaptent à cette rapide évolution. On ne parle plus de ville et de campagne de manière franche, mais d'un gradient d'interdépendances fortes qui donne lieu à la mise en place d'une terminologie plus riche. En effet, devant la complexification du phénomène, on complexifie de même les mots qui le décrivent. Ainsi parle-t-on à présent de rurbain, néo-rural, péri-urbain… Cependant, remarquons que cet enrichissement terminologique (et donc analytique), suit la théorie, beaucoup moins novatrice, du centre urbain et de la marge rurale. L'analyse scientifique, exprimée par son lexique, progresse donc en tache d'huile de la ville vers le reste. L'analyse des espaces ruraux reste donc attachée à sa vision traditionnelle. Elle emploie certes les outils modernes (le concept de territoire surtout), mais demeure monographique, régionale et, en un sens, descriptive.

Nous nous proposons ici d'aborder les choses à l'inverse. Nous voulons tout d'abord définir conceptuellement un type d'espace rural présentant un intérêt particulier, et, ensuite, construire une problématique elle aussi conceptuelle (qui ne soit pas ramenée à une conjoncture particulière), endogène non pas du point de vue de l'exemple, mais de celui de la structure caractéristique. Cette logique a pour but de permettre, dans un contexte global, une analyse qui ne soit pas basée sur le particularisme, et qui s'ouvre à la communication croissante entre les espaces.

Pour ce faire, il nous fallait choisir des objets qui présentent une identité structurale commune et assez forte pour en justifier l'analyse. De plus, il nous semblait important que ceux-ci fussent des espaces, des systèmes à première vue « typiquement ruraux ». Le choix paraît alors logique d'axer nos ambitions sur une problématique agricole. Quel départ conceptuel trouver alors, qui conjugue une forte identité structurale à un pivot agricole ? Le terroir semble bien répondre à ces préoccupations. Il présente de plus un intérêt scientifique majeur. Son caractère flou, à la fois non défini et pluri sémantique, introduit aussi bien sa richesse que sa difficulté. C'est pourquoi nous ne le prendrons pas comme fondation

scientifique (il s'avère trop mouvant), mais plutôt comme fil conducteur de ce travail, construisant notre cheminement autour de son interrogation. C'est pourquoi nous ne prétendons pas ici *définir* le terroir, mais plutôt *l'utiliser* dans un objectif ; une analyse pertinente de ces espaces ruraux.

Quels sont alors ceux de ces espaces qui peuvent nous intéresser ? Autrement dit, comment établir une différenciation au sein du rural, et de manière endogène (non plus sous l'angle du rapport à la ville), qui donne au terroir une certaine cohérence, du moins du point de vue des objets considérés. Nous avons choisi l'angle des produits de qualité et d'origine. On pourrait alors objecter que ceux-ci sont souvent nommés « produit du terroir », et qu'alors notre analyse serait inutile. La tautologie est malheureuse, car ces « produit du terroir » participent d'une terminologie subjective, de l'ordre des discours, du marketing, des représentations, qui doit alors entrer dans notre analyse, être questionné et déconstruit, au lieu de constituer un raccourci préjudiciable à notre étude.

Comment alors, à défaut de définir le terroir, qualifier un produit de qualité et d'origine. Il s'agit tout d'abord de productions agricoles qui nécessitent un processus de transformation, qui définit un « savoir faire ». Celui-ci s'exprime à la fois dans le soin à la plante et dans le processus, plus ou moins complexe, d'élaboration d'un produit. Car il s'agit bien ici d'une production, d'un produit de qualité et d'origine, et non d'une plante ou d'un fruit. La terminologie insiste bien sur l'importance du soin et de la transformation, en bref du facteur humain. La notion d'origine intervient à deux niveaux. Premièrement, elle implique un rattachement du produit au lieu, une identité locale de la production. Elle implique de plus un mode particulier, un savoir-faire lui aussi local. C'est ce trinôme production, facteur humain et lieu, que nous nous proposons de prendre comme base de notre étude. Tout le reste, tant d'un point de vue terminologique (les notions de terroir, de qualité…) que de celui des objets considérés (spatiaux, idéels), sont *a priori* interrogeables.

De quelle façon envisager alors le terrain ? Le choix de deux cas nous semble très important dans la perspective exposée précédemment. En effet, cette démarche permet de dépasser le particulier, de privilégier la structure et le concept au lieu d'établir une monographie. Il s'agit alors de choisir deux terrains non seulement distincts (et différents), mais qui, par une mise en parallèle, viendrait s'interroger mutuellement, s'éclairer l'un l'autre et ouvrir des pistes de réflexion générales. Tout d'abord, nous avons privilégié la différence : par le type de production : le vin et le café, et par l'éloignement géographique ; la côte de Beaune et le Kilimandjaro. Productions de qualité et d'origine par excellence, elles relèvent de logiques différentes, l'une « héréditaire », c'est-à-dire par une concomitance entre la construction d'un vignoble et d'une société, l'autre coloniale, par l'introduction forcée d'un

élément à un système, qui s'adaptera, nous le verrons, à cette nouvelle donne. Ensuite, l'éloignement des terrains, pas seulement géographique mais en fait surtout contextuel, nous paraît constituer moins une difficulté que le moyen d'une vraie problématique globale. Il nous permet en outre une interrogation épistémologique du terroir, c'est-à-dire de provoquer, en globalisant notre vision, une collision des définitions entre elles, celles des africanistes et celles des ruralistes « du Nord », celles des consommateurs, de producteurs et des marchands.

De plus, chacun des terrains considérés s'inscrit, à sa manière, dans une « logique de terroir », autrement dit se définit par cette identité, cette concordance entre producteur, production et lieu. La Bourgogne est célèbre pour sa conception très particulière et poussée du terroir, caractéristique qui participe de sa renommée. Quant à la caféiculture du Kilimandjaro, elle appartient à un système paysan (la caféiculture paysanne est d'ailleurs très souvent opposée à son pendant industriel), attachée à un peuple, les Chagga.

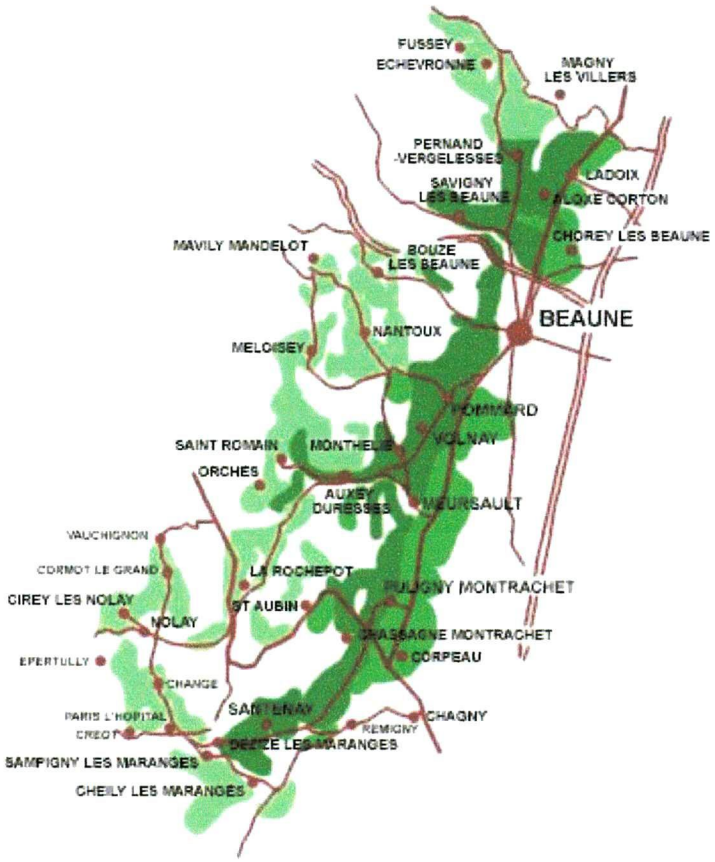

Source : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Figure 1 : Localisation de la côte de Beaune

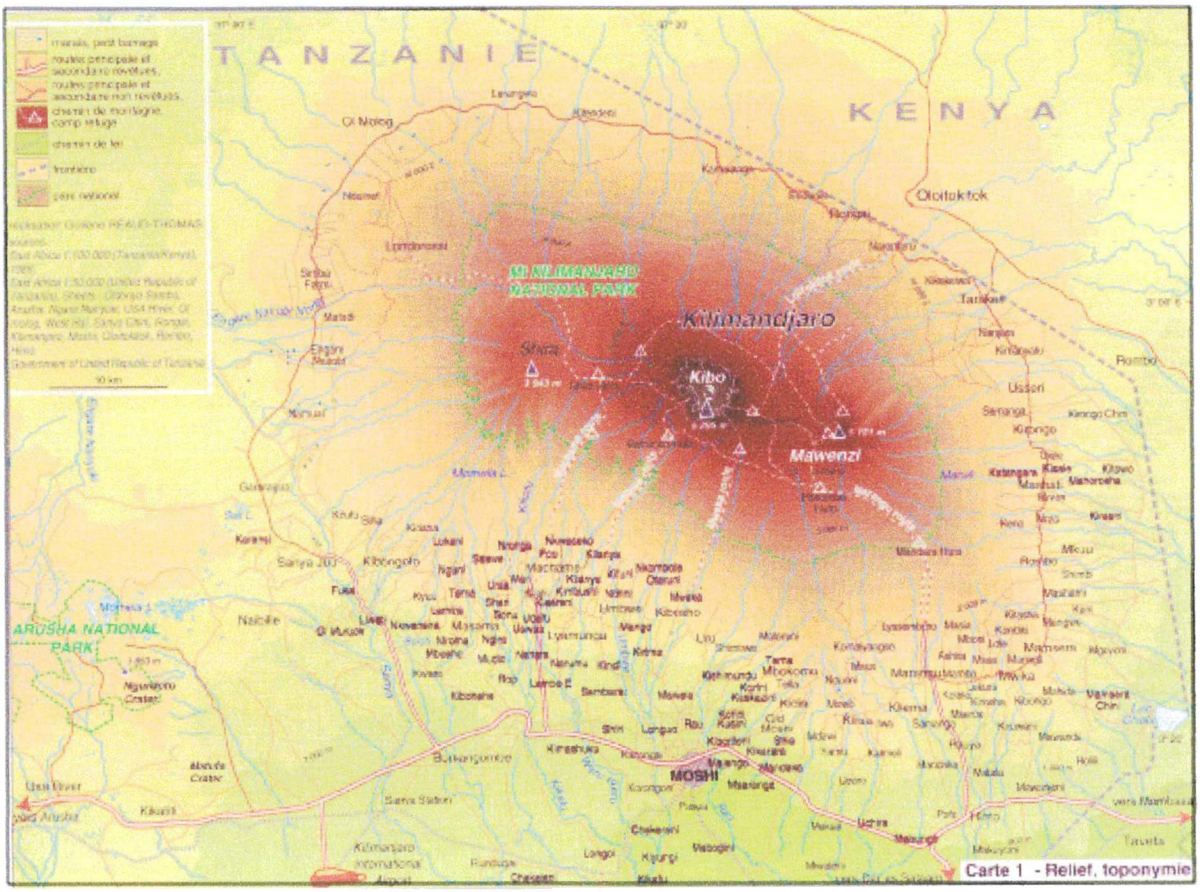

Réalisation : G. READ-THOMAS

Figure 2 : Localisation de la zone d'étude sur le Kilimandjaro

Comment à présent aborder ces terrains, et qu'en faire ? L'optique de ce travail est de dégager des interrogations, des questions et des pistes à l'élaboration d'un projet, d'une problématique. Nous nous trouvions de plus dans une situation de méconnaissance de ces deux cas. C'est pourquoi, devant le peu de temps dont nous disposions, nous nous sommes centrée sur cette première approche. D'un point de vue méthodologique, l'enjeu majeur de notre démarche fut de n'appliquer aucune « grille » prédéfinie. C'est pourquoi le travail de terrain fut dédié à la prospection, qui se décline alors sur plusieurs modes, en fonction des acteurs sollicités. Le cadre informel a été privilégié : les entretiens, notamment avec les producteurs, étaient composés de questions d'ordre très général, et plutôt destinés à amorcer qu'à générer de l'information. La suite, le cœur de la conversation, était encouragée par une promenade ou une dégustation, favorisant la conversation : le dictaphone éteint et le cahier rangé, l'ambiance se détend nettement. Le stade plus ou moins long de mise en place de la conversation s'est avéré être une étape primordiale au bon déroulement du travail. Il s'agissait tout d'abord de se présenter, d'établir des liens, quels qu'ils soient, avec son interlocuteur, de se « désanonymer ». Ensuite, la conversation étant par définition un objet vaste et fluctuant, il

fallait trouver et exploiter une entrée qui intéresse tous les acteurs de l'échange. Rien n'est en effet plus dur que de discuter librement avec quelqu'un d'un sujet qui ne provoque ni intérêt mutuel, ni émulation. Enfin, l'entrée dans « le vif du sujet » doit se faire en douceur, et surtout laisser une grande place à l'interrogé. Si le « questionneur » parle trop, oriente trop et conduit dès le départ l'échange, ceci peut conduire à deux écueils : fausser l'information, et fausser l'échange lui-même. En effet, l'unique légitimité de cette méthode réside dans le caractère non directif de la collecte d'information : on provoque la réflexion, mais on laisse venir librement l'information. En ceci, cette démarche est incertaine (on peut sortir bredouille d'une longue journée et, à l'inverse, apprendre énormément en cinq minutes). Le second danger à un dirigisme marqué dès le début, c'est la réaction qu'il peut provoquer chez l'interlocuteur. Elle diffère d'une personne, d'un contexte à l'autre. Elle peut se traduire par une perte de confiance, comme souvent avec les paysans Chagga ; elle peut conduire à un comportement de fuite, de protection : l'individu se bloque dans un discours car il se sent menacé, agressé. Les acteurs institutionnels, les représentants syndicaux et les commerciaux ont souvent recours à ce mode, se protégeant derrière une fonction (et un discours) lorsqu'ils se sentent en danger en tant qu'individu. C'est donc un rapport de confiance et d'équité qu'il faut absolument établir comme préalable. Ceci est loin de marcher à tous les coups ! Bien souvent l'échange ne fonctionne pas, presque toujours parce que le lien ne se fait pas, qu'il n'y a pas égalité. La jeunesse et le fait d'être une fille nous ont souvent value des préjugés, et, de ce fait, bloqué toute possibilité. Dans le monde du vin, on est fille et donc pas très crédible ; dans l'administration tanzanienne, on est *mtoto*, enfant, appelé et traité comme tel. Reste à tirer parti de ces obstacles, à utiliser la confiance provoquée par une image peut-être plus candide, moins potentiellement agressive que celle d'un baroudeur par exemple.

De tout ceci ce travail veut rendre compte. Nous ne prétendons répondre à aucune question, ni même aboutir à un questionnement fini. Nous préférions nous tenir à une logique cohérente qui constituât le premier pas de quelque chose. Nous verrons tout au long de ce qui suit à quel point les interrogations préalables, que nous évoquions plus haut, se densifient, se « compliquent » ; comment les termes et les définitions sont davantage remis en question. C'est pourquoi nous n'avons pas choisi d'organiser ce texte dans une optique de démonstration. Nous préférons, à ce schéma classique, envisager le support de notre travail, nos deux terrains, par leurs caractéristiques. Nous nous attachons à des traits, des phénomènes qui nous parurent probants, privilégiant une information parlante plutôt que complète ou exhaustive. En ceci nous ne prétendons pas à une analyse régionale, monographique. Pour faire « parler » cette information, nous avons choisi, à défaut d'une quantité de données, de

multiplier les approches, de regarder ces éléments sous plusieurs angles. Chacun soulève un ensemble de questions qui viennent se recouper ou se contester par un double système : multiplicité des approches, et diversité des terrains. La structure de ce mémoire est une tentative d'organisation de ce processus d'analyse.

La première partie propose une vue « géographique » au sens assez strict du terme. A travers des concepts comme le paysage ou la filière, nous questionnerons territoires viticoles et caféiers, c'est-à-dire l'aspect morphologique, organique de ces objets. Dans un second volet, nous adopterons une approche systémique, fonctionnelle et dynamique. Pour ceci, nous envisagerons nos deux terroirs sous l'angle des interactions internes et externes, où interviennent des notions telles que la limite (dedans, dehors), l'échelle (global, local). Enfin, dans notre troisième et dernier volet, nous chercherons à mener un questionnement plus structural, que nous chercherons à atteindre sous l'angle d'une analyse politique du terroir, de ses acteurs, analyse qui se situe à deux niveaux : un premier, que nous nommerons superficiel ou extérieur, qui définit l'action politique et les représentations qui utilisent le terroir ; un second, structural, profond, qui vient déconstruire le terroir par un biais politique, qui s'attache aux forces idéelles qui le sous-tendent et le définissent.

I. Morphologies

Nous nous proposons, dans le premier temps de ce travail, de mener une analyse géographique dite « classique », c'est-à-dire une démarche qui repose sur des objets et une réflexion d'ordre visuels, spatiaux. Le terroir est ici considéré dans sa dimension territoriale, et envisagé sous un angle synchronique. Pour ce faire, il nous faut intégrer et travailler sur les différentes composantes visuelles de ce territoire. Nous retiendrons deux axes principaux à cette première approche qui reposent sur deux objets géographiques concomitants de ce terroir-territoire ; le paysage et l'organisation spatiale. Dans un ouvrage de synthèse sur l'Afrique[1], le terroir est défini, dans sa vision « africaniste », comme la « cellule agraire de base », expression des « techniques d'encadrement qui président à l'établissement du rapport (matériel et idéel) d'exploitation entre espace naturel et communauté d'agriculteurs », appréhendable par une approche donc paysagère et organisationnelle. Ces deux aspects nous semblent complémentaires dans l'analyse d'un espace géographique ; nous reste à voir s'ils sont suffisants à l'entreprise qui nous intéresse.

1. Zones identifiables, zones d'identité

Les deux terroirs (territoires) dont nous souhaitons mener l'analyse se distinguent par une cohérence d'aspect, une unicité de leurs expressions spatiales (visuelles). Trois éléments de celle-ci peuvent être retenus qui obéissent aux cadres classiques de l'analyse géographique ; l'unité de paysage, l'unité sociale et culturelle et l'unité économique de ces territoires. Notre démarche a ici pour but de dégager des structures communes d'identification et de qualification des terroirs considérés et, par induction, de leur attribuer, si elles se confirment, un statut plus généraliste d'analyse.

a. L'unité paysagère (ce qui « saute aux yeux »)

Comment aborder la question du paysage ? Celui-ci revêt en effet bien des formes et des définitions, se voit attribuer bien des objets et des éléments divers… Comment alors en mener une analyse cohérente qui prétend en dégager l'unicité ? Les différents « pans » du paysage s'avèrent-ils avoir les mêmes caractéristiques, les mêmes limites, le même sens ? Certes pas. Dans une liste non exhaustive de ceux-ci, nous en retiendrons trois qui reflètent trois aspects de ce que l'on nomme plus ou moins directement paysage ; le terroir dit « physique »,

[1] VOLVAY, A. (dir), *L'Afrique,* p.287

l'identité par le paysage et la patrimonialisation qui en est faite et qui vient donner un sens *a posteriori* à ce terroir-paysage.

Dans nos deux cas, Kilimandjaro et Bourgogne, la définition la plus courue du « terroir », territoire du café ou de la vigne, est celle de l'unicité originale d'un terrain physique. Il est vrai que ces deux exemples jouissent de deux situations particulières et facilement identifiables. Tout d'abord, le piémont sud du Kilimandjaro, sous la limite de la forêt. Ceci se matérialise par une bande d'une quinzaine de kilomètres de largeur qui s'étend d'Est en Ouest. Celle-ci est disséquée en plusieurs planèzes de structure parallèle à la pente. Cette région se caractérise par un sol globalement composé d'un substrat d'argiles de décomposition volcanique, enrichies d'un anthroposol hérité du passé agricole de la région.

En Bourgogne, le terroir considéré couvre la bande des coteaux, nommées côtes, orientés à l'Est/Sud-est qui courent de Dijon à Mâcon.

Ces deux entités se distinguent de même par des originalités climatiques provenant de leur structure originale. Les terrains caféiers du Kilimandjaro jouissent de précipitations et de températures bien plus propices à l'agriculture que dans la plaine aux alentours, ce qui à valu entre autres à la montagne la réputation d'une oasis fraîche et humide au sein d'un milieu aride et peu hospitalier[2]. Les argiles de décomposition volcanique, très fertiles, y sont conjuguées à un épais anthroposol. Les précipitations sont de deux ordre : une saison des pluies (en gros de mai à juillet), et de petites pluies de novembre à janvier (les « short rains », essentielles à la caféiculture). Cet élément est localement considéré comme la première qualité du « terroir » chagga, et comme la condition *sine qua non* de la production du café. D'un autre côté, les Bourguignons désignent comme leur principal atout l'exposition de leur côte, située de telle manière qu'elle reçoit beaucoup de soleil, sans que celui-ci, par sa virulence, n'altère le raisin.

C'est déjà dans ces premières (et grossières) définitions qu'on retrouve la structure du terroir, cette corrélation entre un lieu (ses caractéristiques, ses contraintes, sa « richesse »), un producteur qui va le mettre en relation avec une production agricole qui lui sied. C'est, dans ces discours sur le terroir physique, en apparence sinon « scientifiques » du moins rationnels, au-delà de l'unicité physique, quantifiable que l'on veut montrer, une « harmonie », une adéquation des éléments, de la production et des acteurs… qui n'a rien de vraiment objectif ou « naturel » !

---

[2] voir MAZURIER *et alt.*, *op. cit.*

Penchons-nous à présent sur un phénomène plus flou, plus subjectif : le paysage. Son échelle est celle de l'être humain, de ce qu'il voit depuis une route, un sentier, un point élevé. Son objet n'est plus physique, il réside dans la construction humaine d'un environnement. Où alors chercher les composantes de celle-ci ? Nous en retiendrons quelques unes, à titre d'exemple, qui partent de la description. En effet, une étude de paysage est d'abord descriptive, ce qui, nous le verrons par la suite, pose un problème crucial dès lors qu'il s'agit d'en faire l'objet d'une analyse généralisante.

Comme préalable, et bien que cela semble évident, notons l'omniprésence du « terroir » dans le paysage. Importance de la plante (caféier ou vigne), des acteurs, du lieu (la montagne, qui surplombe, la côte, visible de partout…) Ceci constitue un premier facteur de cohérence, une « ambiance » propre à la région, aux gens… c'est ce premier regard qui est le plus utilisé dans les discours de marketing, et dans ceux de la patrimonialisation, comme nous le verrons par la suite. Au-delà de ce premier point, et de manière plus « savante », notons que les structures du paysage sont assez homogènes. Prenons comme exemple l'habitat, qui constitue un excellent objet d'analyse du monde rural. Au Kilimandjaro, il est dispersé, chaque maison se trouve au centre de sa parcelle, le Chamba. Une cour de terre battue constitue la première couronne et laisse très vite place à un complant de bananiers, caféiers (la fameuse ceinture café banane tire son nom de cette association), d'une strate arborée (manguiers, arbres à bois et à ombre) et d'un ensemble de plantes basses, saisonnières. En Bourgogne, il est regroupé dans les villages, en général situés au pied de la côte. Les alentours sont couverts de vignes organisées en clos, parcelles très souvent ceintes d'un muret.

Le soin apporté par les acteurs de ce paysage (les paysans, caféiculteurs et viticulteurs) tend à valoriser les marqueurs paysagers de l'identité locale, les détails caractéristiques qui « font la différence » Au Kilimandjaro, c'est l'entretien des jardinets, des haies, marqueurs traditionnels de la propriété, qui est le plus frappant. Des plantes spécifiques, à fleur ou non, sont utilisées pour délimiter la parcelle et embellir la maison. La première couronne autour de celle-ci est souvent agrémentée de plantes décoratives (les plantes productives étant concentrées dans le reste du Chamba), au-delà desquelles viennent immédiatement les caféiers. Ceci montre bien le statut intermédiaire qui leur revient, à la fois productif et démonstratif, support d'une survie économique et d'une identité. En Bourgogne, le processus est assez similaire. Ce sont, de la même manière, les marqueurs de la propriété qui sont soignés. Les enceintes des clos, qui sont l'élément majeur qui permet au novice de « reconnaître » un paysage bourguignon, sont remontées (et ceci malgré la gêne occasionnée pour les engins), mises en valeur et en exergue.

Illustration1 : Le paysage des clos, le long de la « route des vins » de Beaune, dans l'appellation Corton-Charlemagne.

Phots n°2a et 2b : le paysage du pays Chagga : un complant touffu, dominé par le sommet, et où se distinguent les toits de tôle

C'est bien ici, à travers un marqueur paysager, et ce dans un cas comme dans l'autre, la notion de propriété, caractéristique des sociétés agricoles, qui est exprimée. Ceci montre bien comment la patrimonialisation, si elle est faite *autour* du terroir (à travers les murets, on montre la vigne, par l'embellissement, on fait voir le café), exprime plus profondément une volonté d'affirmation d'un système social local, paysan.

b. L'unité sociale et culturelle (« les gens d'ici »)

Celle-ci transparaît déjà dans le paysage, et nous y avons souvent fait référence précédemment. Leur approche, au vu de l'éloignement (géographique, mais surtout culturel) des deux terrains, s'avère plus délicate dans la perspective d'une mise en commun des considérations, des questionnements en découlant et des résultats.

L'unicité culturelle des caféiculteurs du Kilimandjaro apparaît déjà dans le nom de cette « ceinture café-banane » : il s'agit du pays Chagga, du nom de la tribu qui l'occupe. La caféiculture n'a alors été introduite par l'autorité allemande que postérieurement à la construction d'une identité locale. En Bourgogne, la situation est différente. Plus qu'une cohérence ethnique (terme n'ayant pas vraiment de sens dans ce contexte), c'est la culture de la vigne, dont les traces remontent au début de notre ère, qui a fondé autour d'elle une société vigneronne. L'identité des céréaliculteurs des zones voisines des coteaux n'est pas bâtie autour du blé, par exemple. On voit bien alors comment les processus sont inverses qui élaborent le terroir.

Dans le cas Chagga, c'est une identité locale préexistante qui trouve dans la construction d'un terroir (c'est-à-dire l'intégration de l'élément café) une forme de (ré)affirmation. Quelques questions émergent de cette analyse. Premièrement, la banane est la plante centrale de la société Chagga, qui ne manquait donc pas de « tuteur » agricole à son identité. Pourquoi alors intégrer à ce point le café qu'il en vienne à qualifier le nom de la zone café/banane ? Un élément intéressant de réponse consisterait à aborder la question d'un point de vue phénoménologique. En effet, la colonisation implique une remise en question des structures locales préexistantes. Deux réactions peuvent être alors dégagées qui se retrouvent dans ce cas. D'une part, l'intégration d'une culture imposée (les Chagga n'ont pas choisi le café, et n'en consomment d'ailleurs pas ou peu) comme moyen défensif. Si l'on fait sien un élément exogène, on préserve et on défend la société. D'autre part, le café, ayant trouvé sa place et ne représentant plus de danger immédiat pour le bon fonctionnement social, peut faire preuve de beaucoup d'utilité en ceci qu'au contraire de la banane (essentiellement « Chagga »), il est un objet et un terrain commun qui permet l'échange (et donc la stabilité) entre colonisateur et

colonisé. Le café permit de plus l'intégration économique chagga, car il constitue (aujourd'hui encore) leur seule production marchande (ils vendent bananes et avocats, cependant ces denrées sont avant tout vivrières). La création d'un intérêt commun ouvre une porte à la concorde. Si l'on considère cette hypothèse au regard des luttes sanglantes qui ont opposé Allemands et Chagga au début de leur histoire commune, on mesure mieux l'intérêt capital du café comme moyen (bon ou mauvais) d'une entente quelle qu'elle soit, forcée, violente, inégalitaire, mais néanmoins nécessaire. Ce mécanisme se retrouve d'ailleurs dans bien d'autres cas, s'agissant du café bien sûr (en Amérique latine par exemple), mais aussi à propos d'autres plantations (la vigne dans certains cas)

S'agissant de la Bourgogne viticole, c'est, à l'inverse, l'histoire de la vigne qui est le fil conducteur de l'édification de son terroir. Cette culture fut implantée par l'Eglise (moines cisterciens), puis développée par et pour différentes cours (celle des ducs de Bourgogne, puis celle des rois de France) ; la construction d'un territoire viticole et d'une identité locale lui étant propre sont ici concomitantes. Le processus est alors plus complexe qu'en pays Chagga, inscrit dans une échelle de temps sans commune mesure avec le cas précédent. Il effectue un va-et-vient entre une identité locale « territoriale » (le duché de Bourgogne), et son affirmation, sa structuration à travers la vigne et le vin. Ce terroir est donc issu de ce qu'il y a de prestigieux, de noble et de retentissant. Il est déjà image de marque (comme vignoble aristocratique).

Illustration 3 : Le château de Savigny-les-Beaune, une des nombreuses demeures caractéristiques de la région

Il semble alors ici intéressant de s'arrêter un moment sur la crise que traverse chacune de ces deux réalités, afin de jeter quelques idées à une analyse des différentes attitudes que ce contexte actuel difficile peut provoquer. Le café et le vin sont deux productions mondialisées, et particulièrement soumises aux humeurs du marché global. Elles traversent toutes deux une crise importante due à l'émergence de nouvelles zones de production. Si la Bourgogne trouve une marge d'action certes étroite, mais qui lui permet néanmoins de se trouver moins malmenée que d'autres régions (par exemple le Bordelais), le Pays Chagga subit de plein fouet ces mutations, et se trouve confronté à de graves conséquences sociales. Nous nous attarderons plus avant, dans le troisième volet de ce travail, à déconstruire les mécanismes de ces réactions. Il s'agira alors de montrer comment le processus de construction, qui non seulement aboutit à ce que nous nommons couramment le terroir, mais aussi (et peut être surtout) en est partie intégrante, est indispensable à l'étude des crises, mutations et changements que peuvent traverser ces espaces.

Ce sont ces moments, cruciaux pour le devenir de ces terroirs, qui dénoncent plus particulièrement la grande dépendance qui caractérise leur économie.

c. L'unité économique

Comme nous venons de le voir, ces territoires-terroirs ont une principale fragilité qui réside dans leur aspect spécifique plus ou moins développé. Si, par exemple, les Chaggas conservent une polyculture vivrière qui permet la survie, le café constitue leur unique apport financier, et conditionne donc leur accès à l'éducation, aux soins et autres biens marchands. La côte de Bourgogne, quand à elle, est un excellent exemple de mono activité. Autour de la vigne s'est développée toute une filière qui en dépend toute entière, et qui fait la richesse (lorsque le contexte est favorable) de la région, tout en pouvant en entraîner la perte.

Il est très frappant de remarquer à quel point l'argent de la vigne ou du café est partout visible. Dans les constructions, les infrastructures, les symboles de pouvoir de la filière tant en milieu rural (la rénovation des villages de la Bourgogne viticole, les *pulperies* modernes des zones caféières), que dans l'urbain (les caveaux richement restaurés de la ville de Beaune, le KNCU building et la Kahawa house, deux des édifices les plus hauts de Moshi)

Illustrations 4a et 4b : la *central pulpery* d'Uru

Cette dépendance à niveau régional, outre l'apport financier que procurent ces productions monétaires, se fonde sur un réseau dense de relations, sur un système plus ou moins exclusif qui intègre toute l'économie régionale. Par exemple, dans les coteaux Bourguignons, ils n'y aurait pas eu de richesse exceptionnelle sans la vigne, donc pas de puissance régionale, pas de renommée, pas d'architecture cossue ni de villages hors du commun, pas de tourisme donc (qui est une source importante de revenus), et pas de développement, du moins pas celui-ci.

D'un point de vue organisationnel, ces territoires terroirs trouvent leur cohérence dans une structuration forte de la filière, tant d'un point de vue fonctionnel que spatial. Plus ou moins complexes, ces systèmes locaux organisés autour de la production considérée sont de puissants facteurs de cohésion territoriale. Ils unissent de plus bien souvent les différents types d'acteurs (institutionnels, politiques, économiques…) et favorisent le développement et le maintien d'un tissu social fort. Prenons ici l'exemple bourguignon, et penchons-nous sur les relations entre les viticulteurs et le monde du négoce. S'il est certain que ces deux entités sont complémentaires dans leur fonction au sein de la filière, la concorde entre elles est bien moins évidente, comme le montre bien l'exemple bordelais, où une rivalité exacerbée en temps de crise vient perturber leurs relations. Dans le cas de la Bourgogne, ces deux acteurs fondamentaux de la viticulture en France trouvent des terrains d'entente et parviennent à une certaine harmonie. En effet, les vignerons, conscients que l'extrême diversité des appellations et l'atomisation des parcelles et noms de vins desservait leur cause sur le marché, ont bien compris l'avantage que le négoce leur apporte : la cohérence d'une marque, d'un nom. C'est donc ici une association de longue date (certaines familles de négociants voient les origines de leur activité remonter au XVIème ou au XVIIème siècles) qui apporte toujours plus d'unicité au terroir, et encore plus de solidarités au territoire.

Cependant, plusieurs nuances peuvent être apportées à ce rôle bénéfique des filières. Premièrement, et nous l'avons abordé dans le paragraphe précédent, cette très forte interdépendance territoriale et organisationnelle s'avère être un lourd handicap lorsqu'il s'agit de faire face à une crise. Les capacités de résilience de ces systèmes n'intègrent pas le changement, c'est-à-dire par exemple qu'une filière vitivinicole aura de grandes difficultés à se reconvertir. Cette mono spécificité peut de plus constituer le cadre rigide à un fonctionnement injuste ou inéquitable. Dans le cas de la caféiculture au Kilimandjaro, les structures héritées d'un système socialiste autoritaire (Tanzanian Coffee Board, Kilimandjaro Native Cooperative Union) continuent d'encadrer sans concertation la production et la commercialisation du café.

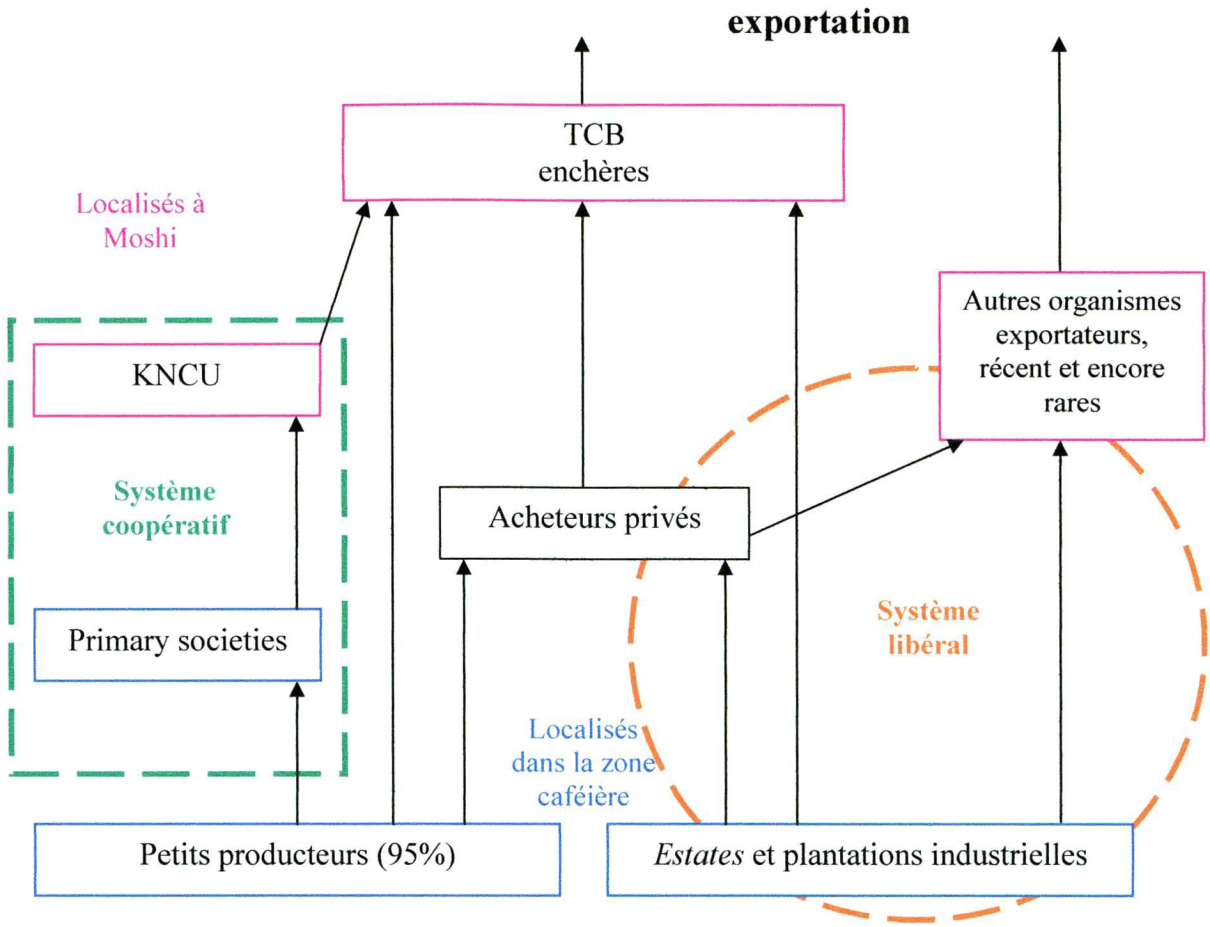

Figure 3 : Organigramme simplifié de la filière café sur le mont Kilimandjaro

Ainsi lorsqu'un déséquilibre intervient de manière constitutive dans le système, il perdure et se maintient, réduisant d'autant plus les chances d'évolution et de renouveau. Pour continuer avec l'exemple tanzanien, on a bien observé quelques timides libéralisations, notamment au cours de ces dernières dix années, autrement dit depuis le début de la crise caféicole dans la région. Celles-ci travaillent quasiment exclusivement à une intégration des différents niveaux et des étapes successives. Au début, il s'est agi de permettre à des acheteurs privés de faire concurrence à la KNCU sur le terrain. Ceux-ci connurent un succès sinon relatif, du moins très lent à venir, car les caféiculteurs subissaient d'une part de fortes pressions de la part des structures coopératives, et, d'autre part, n'envisagent que très difficilement, après tant d'années sans pouvoir décisionnel, de quitter de leur plein gré la structure mère jusqu'ici la seule connue. Depuis quelques années à peine, des organismes privés peuvent se lancer dans l'export de café, pour peu qu'ils soient enregistrés comme tanzaniens, afin d'éviter la fuite des bénéfices. Quelques compagnies s'y sont lancées, avec un

certain succès. Elles font preuve en effet de beaucoup d'inventivité et d'initiative pour pouvoir rivaliser avec le TCB.

Ces trois éléments, paysager, socioculturel et économique, arbitrairement définis pour notre analyse, s'avèrent alors imbriqués et en perpétuelle inter relation. L'équilibre dynamique qui en résulte et le degré de cohérence du système se mesurent à l'intensité de ces champs de dépendance et d'interaction. Quelle en est la finalité ? La survie du système, qui passe par sa cohérence. Les différentes actions qu'exercent ces trois entités (mais nous aurions pu en choisir d'autres) les unes sur les autres sont autant de tentatives de renforcer encore leurs liens, comme le montre l'organigramme dessous.

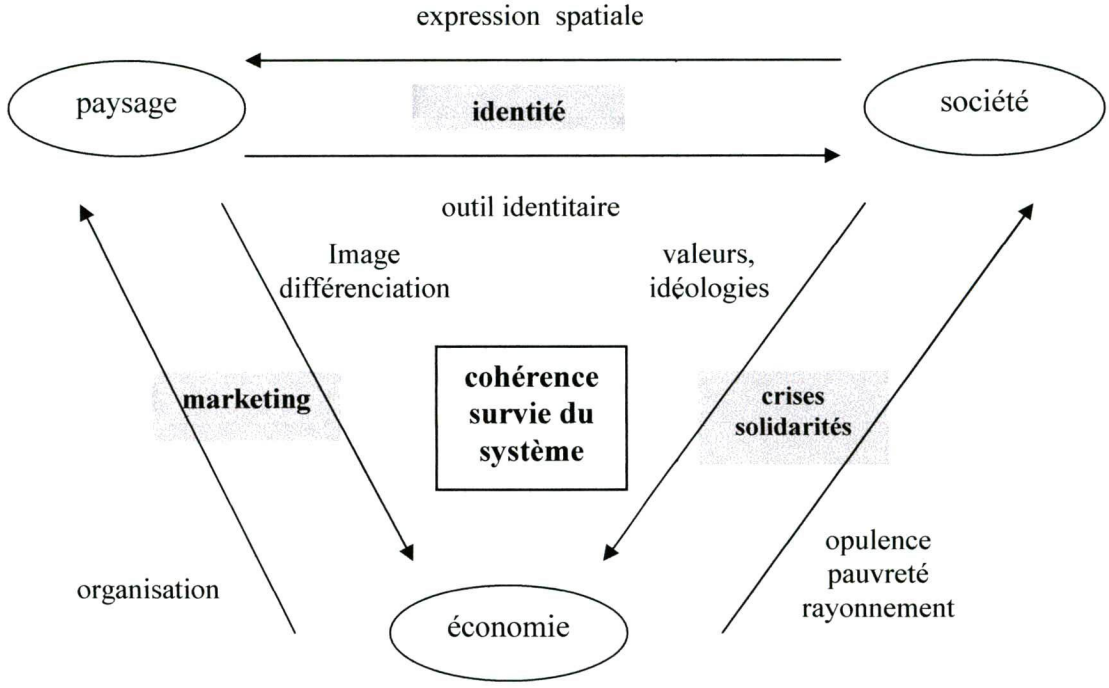

Figure 4 : Interdépendance des éléments fonctionnels d'un terroir

Comment qualifier, au niveau spatial, le fonctionnement que nous avons tenté de décrire par cette figure ? Il nous semblera adéquat de choisir une analyse de l'organisation territoriale pour venir exprimer en termes géographiques ce que nous avons voulu montrer.

2. Un territoire cohérent mais hétérogène : polarisation et marginalité au sein du terroir

Nous adopterons, dans cette partie, un abord plus géographique, c'est-à-dire que nous nous attacherons à mener une étude spatiale du système considéré. Pour ce faire, nous nous sommes vue contrainte de différencier les deux exemples et d'en faire deux analyses séparées. Leur mise en parallèle nous apportera cependant nombre de pistes dans la réflexion que nous voulons conduire à propos du terroir en tant qu'objet, mais surtout en tant qu'outil d'une compréhension plus « universelle » de ces territoires ruraux.

a. La Bourgogne : une différenciation volontaire et réfléchie

Considéré à une échelle plus fine que celle que nous avons utilisée précédemment, ce « terroir » Bourguignon se trouve être composé d'une mosaïque d'espaces différenciés par divers critères. Nous retiendrons deux d'entre eux pour ce bref exposé ; les « climats » et les appellations premièrement, les polarisations urbaines ensuite.

La structure et l'organisation des différentes appellations des vins de Bourgogne constitue, comme d'ailleurs dans le Bordelais, une expression très intéressante des représentations locales du vin en tant que produit de qualité et une application formelle révélatrice des manières de penser un territoire viticole (ce que nous nommons terroir).

Le premier fait marquant est leur extrême diversité et leur très grand morcellement

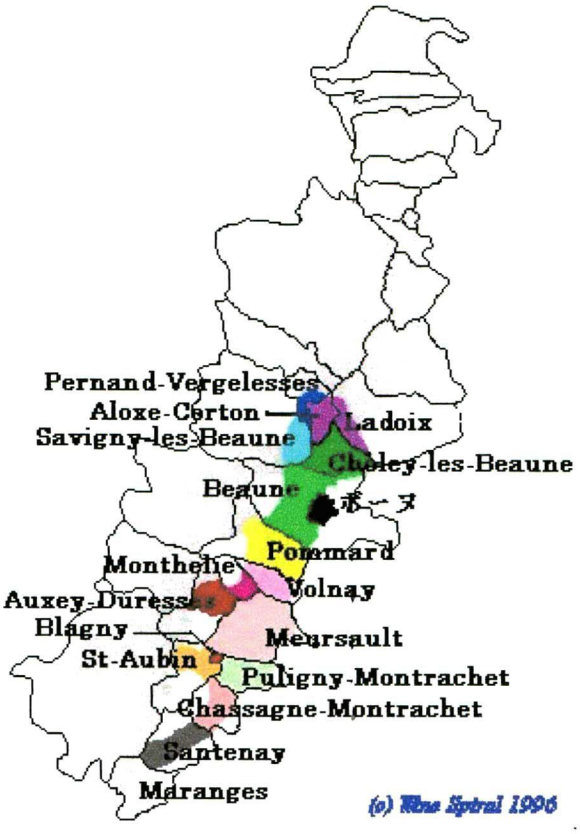

Source, Time Spiral, 1996

Figure 5 : Le morcellement des appellations de la côte de Beaune

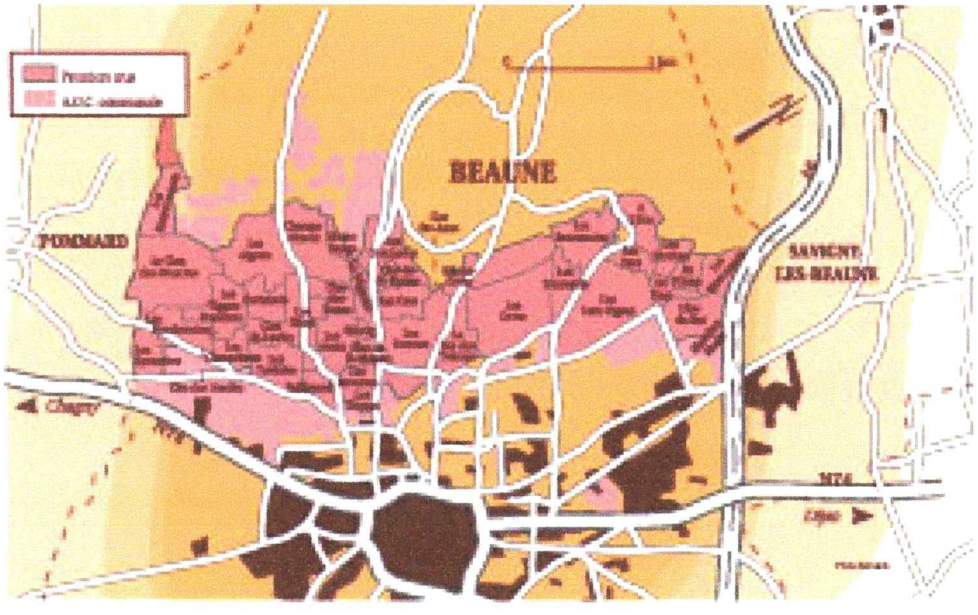

Source, Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, 2006

Fig. 6 : Au sein d'une même appellation (ici Hautes côtes de Beaune), le morcellement des différentes parcelles classées.

Cette atomisation du terroir en autant de micro spécificités a de quoi dérouter le nouveau venu (surtout quand celui-ci vient de Bordeaux !). Elle possède pourtant un sens et une cohérence, ce que nous essaierons de montrer ici. La conception fondamentale qui sous-tend ce phénomène assimile un cru, c'est-à-dire un « caractère », à un lieu. Cette tautologie simple conditionne les représentations, les actions et les moyens de celles-ci. Elle est en outre la base de la spécificité bourguignonne. Pour filer la comparaison entreprise avec le Bordelais, ce dernier met en relation le cru avec le château, c'est-à-dire le propriétaire et la marque. Qu'importe que sur le vignoble d'une exploitation s'entremêlent divers types de sols, diverses expositions… le cru, c'est le nom. En Bourgogne, chaque « climat », terme plus fin que le terroir qui désigne les micro caractéristiques d'une parcelle, chaque nuance de pente, d'exposition (ce dernier facteur revêtant une importance capitale, quasiment une définition du terroir bourguignon), chaque ruisseau constitue un critère de différenciation des parcelles, et donc des « crus ». Ce terme est donc relié à des facteurs « naturels », et ne doit pas être confondu avec la notion de clos, que nous avons évoquée plus haut, et qui fait elle référence à la propriété humaine.

Evidemment, ce grand morcellement donne lieu à une forte hiérarchisation des vins. Celle-ci repose sur une vision très aristocratique de la qualité, qui provient alors de l'essence, du terreau. Elle est intrinsèque, « naturelle », en opposition au Bordelais, vignoble bourgeois, où elle constitue le reflet de celui qui, par son action, son travail et son ingéniosité, fabrique un vin à son image[3]. C'est alors une classification stricte et complexe des vins qui est mise en avant. Elle considère trois grands types de vin : la typologie établie ci-dessous, loin d'être exhaustive, les présente simplement.

- Les vins d'appellation générique : il s'agit d'appellations communales ou régionales, « Bourgogne » ou « Beaune » par exemple, qui s'inscrivent à différentes échelles mais toujours de façon indifférenciées
- Les « premiers crus » : ces vins correspondent à un assemblage de différentes parcelles. Cependant, celles-ci ont été reconnues pour leur qualité et ainsi qualifiées « premier cru ». On trouve par exemple des vins dénommés « Beaune premier cru »
- Les vins issus d'une même parcelle (généralement un grand cru), qui sont alors sensés représenter au mieux l'essence du climat. Ils donnent lieu aux noms les plus prestigieux : par exemple, on trouvera l'appellation « Corton », communale, à laquelle on ajoute le nom de « Charlemagne », ou encore de « clos du roi », deux

[3] Les appellations, pour certaines encore vivaces, de cru paysan, bourgeois, etc… viennent bien illustrer notre propos.

« climats » spécifiques. Peut y être accolée la mention « grand cru », qui vient encore disséquer ce terroir.

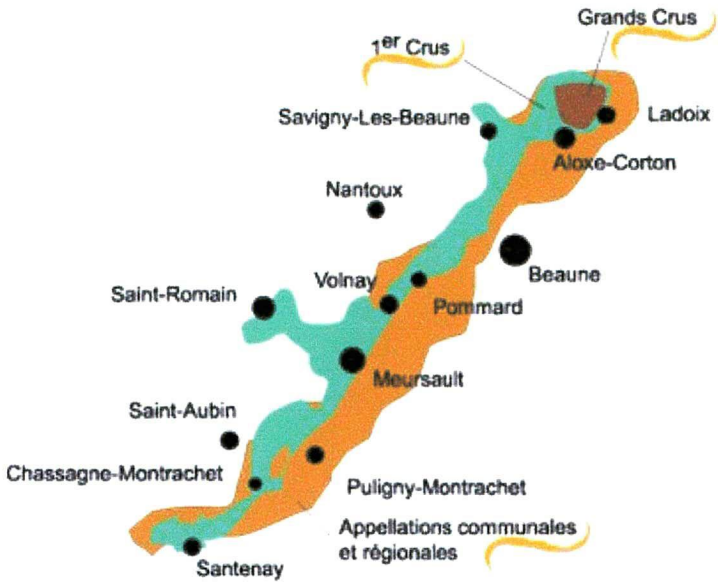

Source : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, 2006

Figure 7 : Hiérarchie des crus de la Côte de Beaune

A ce premier système vient se greffer une série de dénominations, par exemple « villages », ou encore « côtes », que l'on retrouve asspciées aux appellations communales. On trouve par exemple un « côte de Beaune », ou bien un « côte de Nuits village » Ces précisions constituent une échelle plus fine dans ces appellations, qui localisent la zone de production du vin par rapport à la structure de base, le coteau. Le schéma qui suit résume la localisation du vignoble sur la structure.

Figure 8 : Structure géomorphologique et localisation des vignobles de la côte de Beaune

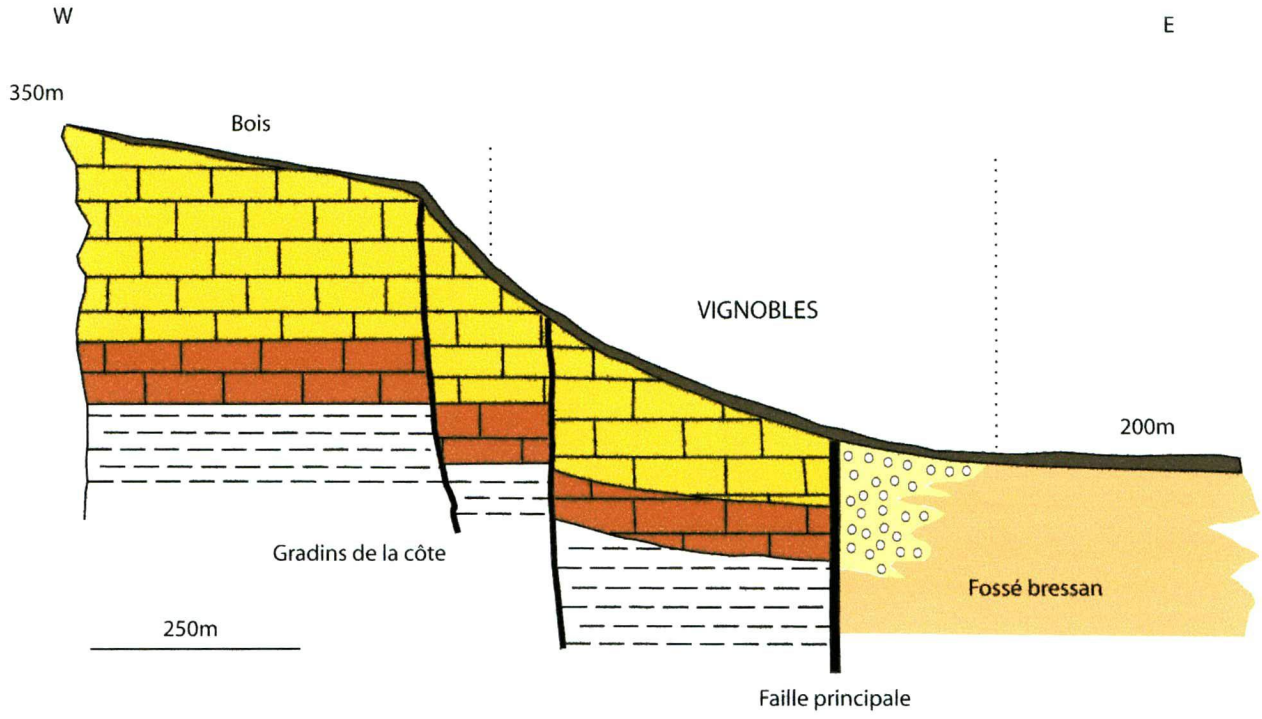

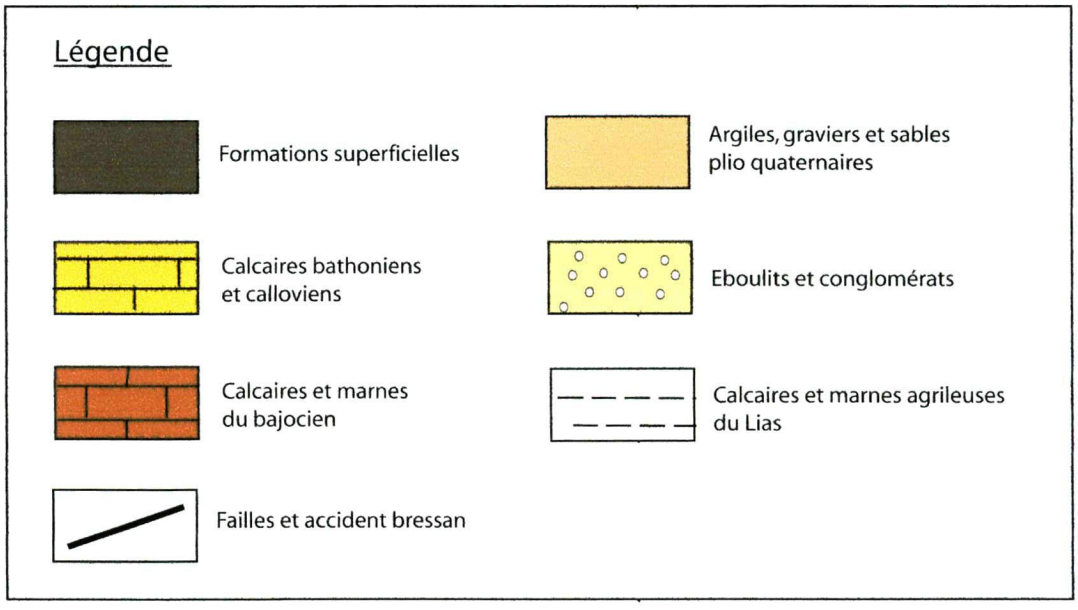

Réalisation: Palacio d'après A.Gallien

Illustration 5 : Paysage de la côte de Beaune, à la sortie d'Aloxe-Corton

Plusieurs conséquences découlent de ce système. Tout d'abord, ce sont des vins de mono cépage, ce qui inspire davantage leur « naturel », en diminuant encore l'action humaine. Ces vins sont l'expression entière d'une adéquation particulière d'un cépage (pinot noir, chardonnay, aligoté principalement), à un climat. D'autre part, un rapide examen des étiquettes montre bien la hiérarchie des différents éléments qui caractérisent le vin. Tout d'abord l'appellation communale, suivie de la parcelle (s'il elle existe) et des dénominations « premier cru » ou « grand cru ». Ca n'est qu'ensuite qu'apparaît, et le plus souvent en petits caractères, le nom du viticulteur (et du négociant lorsqu'il intervient)

Illustration 6 : Etiquette d'un Saint Aubin

C'est bien ici, on l'aura remarqué, tout à la fois de cohérence et d'hétérogénéité qu'il s'agit. Grande cohérence dans les conceptions, les valeurs, maintenue par une hiérarchie forte qui la régule. Grande hétérogénéité, par la mise en valeur de la distinction des crus, qui ne constitue pas une fragmentation territoriale, mais, bien au contraire, vient emplir de sens le terroir jusque dans son échelle la plus fine.

On l'a vu, ce système est basé sur un ensemble d'appellations communales. Ces entités, pourtant humaines, constituent alors le canevas, la trame de cet édifice sensé exprimer les nuances naturelles du terroir bourguignon. Les villes et villages de la côte jouent pourtant un rôle primordial dans la structuration du terroir, dans ses aspects organisationnels. Ces centres urbains profondément ancrés dans leur environnement rural polarisent l'espace de manière générale, mais aussi les territoires du vin, le terroir en particulier. Ils fonctionnent de deux manières, par une double dynamique de polarisation et de régulation, fonctions que nous nous proposons d'aborder maintenant.

Tout d'abord, et comme dans tout rapport ville/campagne, le pôle urbain, qu'il s'agisse d'un bourg comme Beaune ou d'une ville telle que Dijon, crée un champs, un territoire d'influence sur ses alentours. Leur caractère spécifique dans ce cas-ci réside, comme nous l'avons évoqué, dans leur ruralité. Pour prendre l'exemple de Beaune, sur lequel nous nous baserons tout au long de ce développement, il s'agit là de ce que l'on pourrait nommer une bourgade viticole. En effet, et nous en avons parlé, son développement, sa richesse et son

maintien sont essentiellement dus au vin produit dans son « territoire », les côtes de Beaune. Elle centralise de plus les institutions (entre autre le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne et les Hospices de Beaune), et les maisons de négoces, depuis toujours urbaines (s'y trouvent quantité de caveaux datant du moyen âge), par opposition aux vignerons qui habitent quant à eux les villages. La ville de la côte, située au pied de celle-ci, concentre les attributs du pouvoir (politique, institutionnel, commercial) et polarise « son » espace. Les différents vins que l'on retrouve à ses alentours, tout prestigieux qu'ils soient, s'y trouvent rattachés (un Corton Charlemagne fait par exemple partie de l'ensemble des vins de la côte de Beaune)

Cependant, cette fonction polarisatrice ne se traduit pas par une attitude foncièrement tyrannique. Bien que jouissant d'un grand pouvoir décisionnel, Beaune est investie par les viticulteurs, par ses environs, par son territoire, et joue le rôle essentiel de régulateur et de redistributeur. Pour illustrer cette idée, intéressons nous au tourisme, grande ressource pour la région, tant d'un point de vue direct (l'argent dépensé par les visiteurs) qu'indirect (la publicité que cela procure). Beaune est la première vitrine de sa région. Bien que les paysages généralement évoqués soient ceux des vignobles et des villages, Beaune est considérée (d'ailleurs à juste titre) comme le cœur historique de la zone. On peut y remarquer comment elle a toujours servi de vitrine et de faire valoir à son arrière pays, comment les générations successives se sont appliquées à y exprimer toute la prospérité et la richesse viticole et rurale de ses abords. Le style architectural très proche de celui des villages avoisinants vient soutenir en la soulignant cette correspondance entre ville et campagne.

Illustration 7a : Un manoir à Chorey-les-Beaune

Illustration 7b : Une maison à Beaune

Encore une marque de cohérence qui s'avère être une aubaine pour le tourisme, et qui donne d'une seule voix l'image d'un pays prospère, uni autour d'un leitmotiv, le vin, qui constitue a la fois le squelette et l'étendard du système. Beaune permet de résumer, de synthétiser sa région aux yeux de l'extérieur. Les retombées de ses différentes actions au sein de son territoire comme à des échelles plus vastes participent de son rôle de régulation et de redistribution. Elle œuvre à la fois à l'unité et à l'organisation de son territoire et à son intégration à divers niveaux.

Que pouvons- nous alors retirer de ce très succinct tour d'horizon du terroir bourguignon ? Pas de conclusions, mais des questions plutôt, des recoupements qui peuvent être mis au service de notre projet. Tout d'abord, et ceci constituait le point de départ de ce premier volet, remarquons la centralité du paysage dans nos deux démarches (descriptive et analytique). Ensuite, que nous demeurons dans une approche de l'ordre du particulier, que celle-ci s'attache à donner sens aux particularités, aux spécificités de l'objet, bref, qu'elle est finalement entreprise de singularisation. Voyons à présent comment elle se traduit dans son application à notre second terrain, le terroir caféicole chagga.

b. Le pays Chagga : une hétérogénéité « historique »

La structuration politique du pays Chagga suit un canevas d'abord physique. Tout d'abord, ce sont des montagnards, qui vivent sur les pentes Sud et Sud-ouest du mont Kilimandjaro. Ils sont agriculteurs, ruraux, et se dispersent sur les planèzes qui découpent le piémont. Celles-ci définissent les différents villages et chefferies qui s'organisent donc globalement selon un axe amont-aval. Ces chefferies, qui étaient au nombre de 7 sous la présidence d'un prince, furent utilisées par les différentes autorités coloniales (allemands puis anglais), puis abolies par le régime socialiste. Elles perdurent cependant dans la structuration spatiale des *wards*, les unités administratives. Notons alors cette première hétérogénéité constitutive, qui traverse les époques et perdure sans remettre en cause l'unicité globale. L'implantation (en 1917/19) et le développement du café, fait allemand puis anglais, suivit deux méthodes. D'une part, l'installation de fermiers européens sur de grandes terres, les *estates*, qui fondent encore aujourd'hui l'imaginaire de la caféiculture coloniale. D'autre part, par l'intégration du café à l'agriculture chagga. Cette organisation binaire, monoculture « à l'européenne » et polyculture chagga constitue notre second facteur d'hétérogénéité. Ses conséquences sont multiples, nous en évoquerons deux. Tout d'abord, elle conditionne la structuration et le fonctionnement de la filière, lui aussi dual. D'un côté, la KNCU (fondée en

1925) organise la production, le traitement et la commercialisation du café « indigène » (c'est une *native cooperative union*). D'apparence coopérative, elle ne constitua durant la colonisation qu'un instrument de contrôle des autorités. De l'autre, les *estates* s'installèrent surtout dans la zone Ouest, autour de la chefferie de Machame, créant ainsi une forte modification spatiale (de grandes propriétés et de petites parcelles), et créèrent, sans intermédiaires leurs propres relation avec les organismes (alors coloniaux) de commercialisation. Notons ici comment la centralité de ce territoire « descendit » dans la plaine, depuis le territoire chagga, « Old Moshi » jusqu'à celui des colons, qui fondèrent Moshi, créant ainsi une nouvelle distorsion dans l'espace, qui n'est plus alors montagnard, tourné vers le haut (et méfiant vis-à-vis de la plaine, des Masai), mais lié au bas, processus achevé avec la création du parc national du Kilimandjaro, zone de non droit pour les Chagga, qui voient aujourd'hui leur salut en bas. C'est dans ce nouveau centre que se concentrent dès lors les attributs du pouvoir (colonial d'abord, puis institutionnel ensuite, avec la direction du district de Moshi rural, et commercial, avec le siège de la KNCU notamment).

Ce schéma de base traversa les époques, les changements et perdure aujourd'hui. Tout d'abord, à l'indépendance et avec le régime socialiste, la KNCU et les *estates* furent nationalisés. Ces derniers devinrent des fermes d'état, où l'on stoppa la caféiculture (« colonialiste »), et introduit le maïs. Les terrains furent défrichés pour plus de commodité, ouvrant de larges brèches dans le paysage, et marquant plus encore l'hétérogénéité évoquée précédemment. Bien que nationalisés, ces terrains n'en appartinrent pas plus aux Chagga, qui ne purent que s'adapter à un changement tout aussi éloigné de leurs structures. Cette adaptation, il est intéressant de le noter, suivit le même processus que pour le café. Les Chagga intégrèrent le maïs (qu'ils ne consommaient pas), à leur agriculture, et se mirent à le cultiver ; nous verrons par la suite l'importance que revêtit cette plante par la suite. La KNCU se convertit en une institution réellement coopérative, composée dès sa base de conseils villageois, de comités structurés autour des *pulperies*, relayés jusqu'à la structure centrale, à Moshi. Cependant, face à un système extrêmement lourd et bureaucratique, les caféiculteurs ne font pas vraiment le poids, mais profitent plutôt de la manne caféière sans opposer beaucoup de résistance. Les conséquences sociales de tout ceci seront plus largement détaillées dans la troisième partie.

Le retrait politique de Nyerere et la progressive libéralisation du pays se traduisit pour ce qui nous intéresse par un abandon des fermes d'état, qui furent peu à peu réinvesties par deux types d'acteurs. Les paysans eux-mêmes, qui les utilisèrent de manière collective à la culture de maïs principalement. De plus, des entreprises privées, très strictement contrôlées,

redéveloppèrent les caféières industrielles (c'est-à-dire en monoactivité), toujours en parallèle de la filière « institutionnelle », coopérative.

Nous comprenons mieux maintenant comment l'organisation du pays Chagga tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est pas, comme la Bourgogne, endogène et équilibré. Il résulte d'une remarquable capacité d'absorption et d'adaptation de la société et de l'espace chagga. A l'heure actuelle, l'hétérogénéité y est de plusieurs ordres. Tout d'abord, la distinction constitutive des planèzes, déséquilibrée par la différenciation Est-ouest introduite par l'implantation inégale des *estates*.

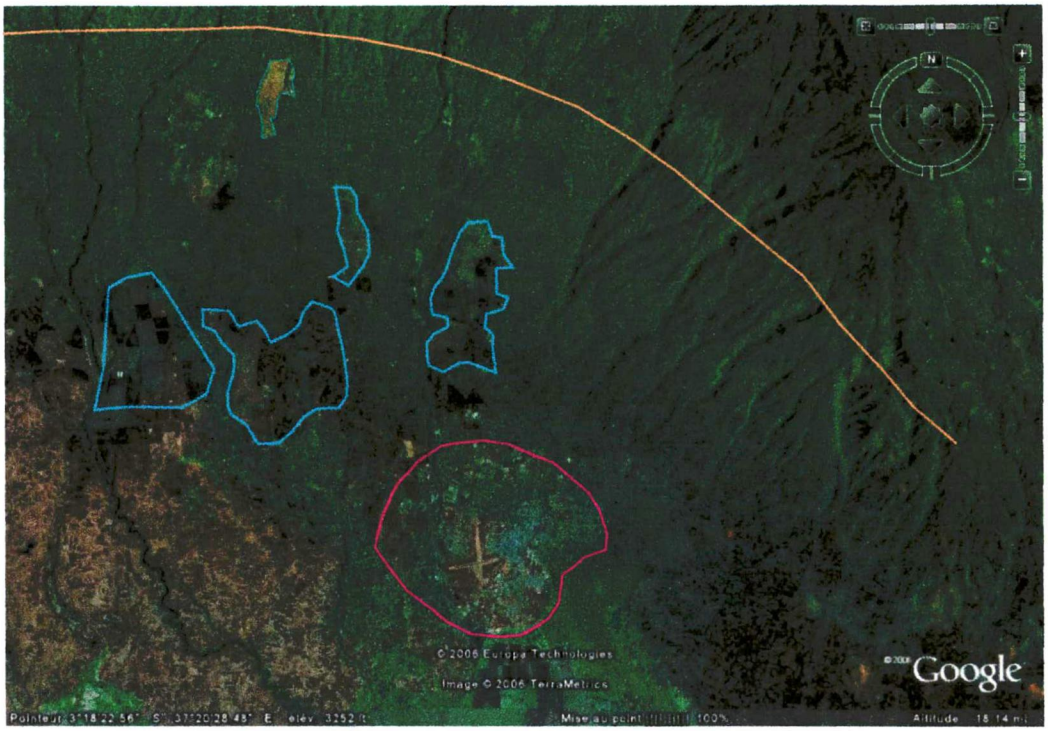

Les estates, localisés dans l'ouest, et très visibles sur cette image

La limite supérieure de la ceinture café banane, qui correspond à celle du Parc.

La ville de Moshi

Source : Google Earth ; réalisation : Palacio, 2006

Figure 9 : Le déséquilibre territorial du pays Chagga sous l'angle d'une image satellitale

En effet, ceux-ci forment des zones d'influence qui, nous allons l'aborder très vite, prennent tout leur sens en temps de crise. Une autre hétérogénéité apparaît à une échelle plus fine qui est très visible dans le paysage. Elle distingue l'organisation chagga (le Chamba et la polyculture), la plantation de café et les zones de culture du maïs, qui viennent « grignoter » peu à peu le bas des pentes.

Illustration 8 : une ancienne ferme d'Etat consacrée aujourd'hui à la maïsiculture ; l'espace y est ouvert, et exploité en commun (ici au moment de l'ensemencement), le paysage très différent du système des Chamba que l'on voit au fond

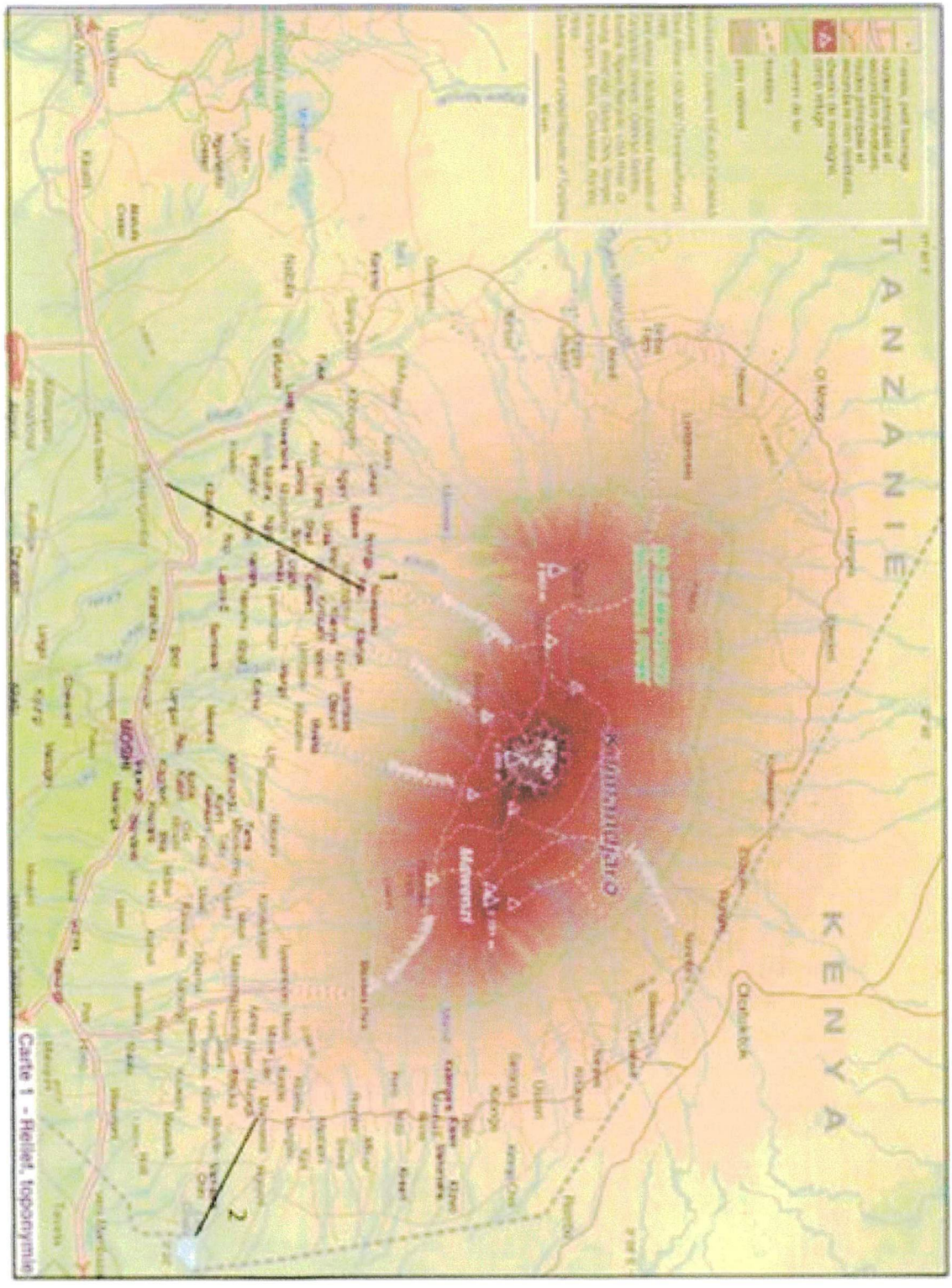

Figure10 : Localisation des transects présentés ci-dessous

Figure11 : Transect 1 : bas de Machame-vers Kibo

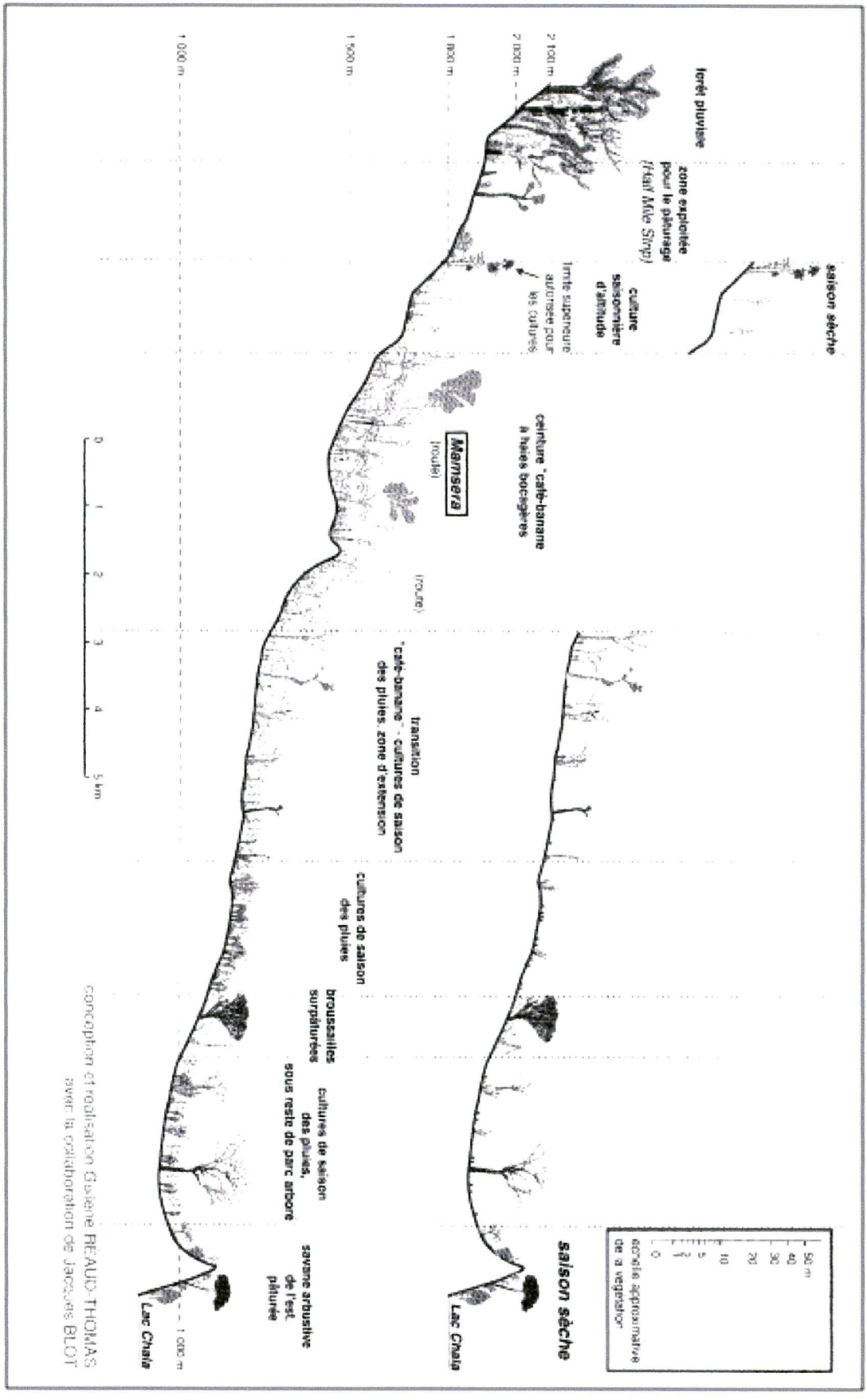

Figure12 :Transect 2: Mamsera-lac Chala

Ces trois types d'espace suivent des dynamiques très différentes en temps de crise. La chute des prix de café entraîne un appauvrissement dramatique des Chagga. Cependant, le territoire est inégalement touché. La zone de Machame, ayant, grâce à l'influence des *estates* (voir transect 1), a mieux profité de l'argent du café qu'ailleurs, se trouve être plus riche d'une part, ayant envoyé plus d'enfants à l'Université et pouvant compter sur des aides financières exogènes plus conséquentes. D'autre part, la crise touche nettement moins les caféières industrielles, qui possèdent les fonds d'une nécessaire adaptation technique et organisationnelle. Les paysans des zones avoisinantes profitent de cette dynamique, soit en s'y faisant embaucher, soit par l'argent provenant de la location des terres aux entreprises. Un troisième facteur intervient qui vient illustrer ce que nous avions précédemment évoqué : l'importance capitale de la pluie. La société chagga dépend des précipitations. Elles définissent en grande partie leur statut d'agriculteurs (par rapport à la plaine sèche des éleveurs). De plus, leurs deux productions principales, café et banane, sont grandes consommatrices d'eau. Ces dernières années ont vu les précipitations diminuer, se faire capricieuses, imprévisibles. La saison des pluies s'écourte et manque d'abondance, les *short rains* se raréfient. Ce phénomène climatique ne se produit pas de façon homogène et touche particulièrement l'Est, tandis que l'Ouest jouit encore d'un régime hydrique satisfaisant. La zone la plus affectée se voit alors économiquement et « naturellement » frappée, et traverse une période noire, particulièrement sur la planèze d'Uru, ou nous avons mené notre étude. Pour trouver des devises, les paysans n'hésitent pas à défricher des pentes raides et desséchées, provoquant dans le meilleur des cas un appauvrissement du sol, et parfois des glissements de terrains importants, nuisant de ce fait à la qualité et à la quantité de l'eau… c'est un cercle vicieux qui entraîne cette partie du territoire, tandis que la zone de Machame conserve un semblant d'équilibre.

Illustration 9 : La cascade d'Uru avant le glissement de terrain (saison sèche) : le versant que l'on voit à droite est presque nu : les arbres ont été coupés

Illustration 10 : Le même versant, quelques semaines après (saison des pluies)

Comment alors ce système, qui avait jusqu'ici fait preuve d'une remarquable capacité de résilience, a-t-il trouvé son point de rupture ? Si l'accumulation des épreuves et des coups durs peut constituer une explication à ce cercle vicieux, cette analyse un peu simpliste peut être enrichie par d'autres considérations que nous aborderons lors de notre dernier volet.

Que conclure de cette première partie ? Nous avons abordé nos terrains par le paysage et une analyse de l'organisation spatiale. Nous avons posé des questions et tiré des éléments de réponse pour chacun de nos deux terrains. Nous avons pu dégager des structures spatiales communes : en effet ces espaces sont hétérogène, polarisés. Ils s'organisent autour de « moteurs » de plusieurs natures, chacune apportant une dynamique propre. Ils peuvent être urbains (les villes de Beaune ou Moshi), et jouer un rôle organisationnel ou institutionnel. Ils sont également patrimoniaux et devenir un symbole, une vitrine pour le territoire ne question. Ils se constituent de même de ce que nous nommerons pôles de qualités et de compétence, où l'activité agricole considérée jouit d'un dynamisme supérieur au restant du terroir qui, par émulation, se répercute aux alentours. Pareils phénomènes sont observables dans les zones de Machame et des grands *estates* dans le cas du Kilimandjaro, où la structure sera alors une « tache d'huile » dans l'ouest de la zone caféière. Les côtes de Bourgogne, concentrant les compétences sur cette fine bande, constituent une ligne d'excellence qui parcourt tout le vignoble, dynamisant, cette fois-ci de manière équilibrée (au contraire du terroir chagga).

Cependant, notre hypothèse (une structure de base commune à tous les « terroirs ») n'est pas vérifiée, car nous restons dans la monographie, ce qui induit une méthodologie de différenciation et des résultats distincts, basés sur la particularité de nos objets. La comparaison est alors d'ordre « anatomique », finalement très descriptive et assez peu analytique, non productrice de sens, car la validité d'une mise en parallèle n'apparaît pas.

La morphologie introduit en premier plan des effets, un état de fait : elle ne touche que très indirectement à la structure du système car elle privilégie une vision synchronique (visuelle, « photographique »), reléguant implicitement l'aspect diachronique en second plan, finalement comme élément d'analyse. Nous avons bien vu l'historique de ces territoires, expliqué leur construction spatio-temporelle, leur fonctionnement systémique. Ceci ne constitue pourtant pas une piste utile à notre entreprise, car elle trouve sa finitude dès lors que l'on veut généraliser. Elle est analyse organisationnelle d'un système particulier qui fonctionne et produit… du système, de l'organisation. Nous tombons sur un cercle clos, ce qui montre bien la stérilité de cette première démarche, qui est partie du processus d'analyse sans en être la finalité.

La seconde partie définit une autre étape dans le processus d'analyse. Il s'agit ici de considérer le terroir, comme nous l'avons fait dans notre premier volet, à la fois comme objet et outil formel, mais cette fois-ci en l'intégrant à une échelle globale et en le considérant comme articulation, élément de contact, expression de friction entre les différentes réalités scalaires.

II. Global et local : du terroir (des terroirs) comme expression d'un conflit d'échelle

Le terroir, comme nous avons tenté de le montrer en première partie, doit être reconsidéré, redéfini et recontextualisé si nous voulons répondre à la question que nous nous sommes posée. Tout au long de cet exposé, nous essayons de construire et de faire évoluer un concept de terroir qui nous soit utile, en nous appuyant sur sa dimension territoriale avant tout. Nous avons précédemment vu comment une approche spécifique, qui ne considère que l'angle local, trouve ses limites dans notre questionnement et ne satisfait pas aux exigences de notre démarche. Si la double fonction objet géographique et forme conceptuelle d'analyse semble constituer une bonne structure de compréhension, il semble alors nécessaire de reconsidérer le cadre dans lequel nous l'admettons, et de recontextualiser le terroir au regard de notre démarche.

Pour ce faire, nous choisirons de l'intégrer à un système plus large, autrement dit de considérer le local (le terroir) au travers d'une globalité induite par le caractère globalisé de ces productions de qualité et d'origine. Nous tenterons de montrer comment ceci définit en fait deux terroirs afférant à une production et à une origine, et, par un double parallèle (entre ces deux terroirs, entre nos deux terrains), de mettre en évidence quelques caractéristiques sinon « universelles », du moins généralisables du terroir.

Si nous considérons les échelles relatives aux différentes étapes de la filière d'un produit agricole de qualité, nous remarquons un mouvement d'aller et retour entre local et global. La production, par définition localisée, entre progressivement dans un contexte de plus en plus global, pour se retrouver sur le marché mondial, qui constitue le point culminant du système. Elle effectue ensuite une « relocalisation » jusqu'au consommateur. Ce produit constitue néanmoins plus qu'une matière neutre. Puisqu'il vient d'un terroir, il induit, à toutes les échelles, un ensemble de représentations et un système idéel qui en font la définition. Comment alors celui-ci évolue-t-il en traversant ces différentes étapes, depuis le producteur jusqu'au consommateur ? Nous nous proposons ici d'examiner le terroir par l'angle de la filière, pas d'un point de vue fonctionnel, mais par celui des représentations. Nous ne considèrerons plus alors celui-ci comme un système socio spatial (cantonné dans la localité et le particularisme), mais comme un système de représentations, qui évolue au gré des étapes de sa filière. Cette structure idéelle (pour reprendre le terme de Di Méo) sous tend et oriente les actions et les stratégies. Cependant, est-elle valable à tous les niveaux ? Peut-on penser la

localité lorsqu'on se trouve dans une perspective globale ? Et alors, existe-t-il autant de « terroirs » que d'échelles dans une filière d'origine ?

D'un autre côté, comment penser, dans cette analyse, la place et la fonction de la qualité ? Si nous avons vu précédemment qu'elle est vecteur de différenciation et donc moyen politique de pouvoir, qu'elle modèle le terroir en étant un moyen des stratégies locales, et qu'elle est de ce fait inhérente au terroir, comment elle aussi traverse cette délocalisation/relocalisation subie par le terroir au cours de son parcours dans la filière ?

Ce sont ces deux points, terroir et qualité, qui conduiront notre interrogation ici, du local… au local.

1. De la localité (l'origine) au local (le consommateur) : le « boomerang » local/global de la filière

Nous définirons ici autant d'étapes, d'échelles qu'il y a, au vu de notre démarche, de « types » d'acteurs dans la filière. Nous en dénombrons quatre : le paysan/producteur, les protagonistes du marché mondial, ceux du marketing, et, tout en aval, le consommateur. Remarquons que déjà, dans leur terminologie, producteur et consommateur sont singularisés, tandis que les « intermédiaires » demeurent flous et innombrables. Ceci montre bien la façon dont le lien est fait qui unit, d'une relation particulière, les deux extrémités (amont et aval) de la filière au produit qui commence et finit par eux, d'une localité à l'autre, de particularité à particularité.

a. Le producteur : au cœur de « l'origine », un terroir comme système construit

Le terroir du producteur semble le plus évident. Dans le cas des produits d'origine, il se construit autour de l'image du paysan, figure de base, élément de cette trilogie producteur/lieu/production qui le construit. L'acteur est ainsi au centre de ce système de représentation, il s'y définit. Tout comme son pendant organisationnel (le terroir territoire de notre première partie), le but de ce terroir-ci est la reproduction du système. Cependant, si le territoire produit du territoire, les représentations ne produisent rien, elles viennent donner le sens de la démarche, elles la confirment, la justifient. Ce terroir comme concept du territoire s'appuie de ce fait sur plusieurs points.

Tout d'abord par un ancrage dans le local, exprimé entre autres par une identité affirmée, et toujours (re)confirmée. Les paysans, dans leurs discours et dans leurs actions, cherchent sans cesse cette justification identitaire. Celle-ci passe d'ailleurs très souvent par une

comparaison avec l'Autre (généralement en sa défaveur)… L'Autre, c'est celui qui a assez de points communs avec soi-même pour être comparé, et assez de différences pour être rejeté. Très souvent, il s'agit de ceux qui ont la même production, mais pas au même endroit. En Bourgogne, le Bordelais est le grand rival en ceci qu'il est l'Autre grand vignoble français (comparaison), mais qu'il constitue une identité, des valeurs et des actions, un territoire et un fonctionnement différents (rejet)… C'est, en bref, un autre terroir. Les démarches sont nombreuses qui les opposent, les différencient, affirment une préférence ou bien prétendent y voir tant de dissemblance que tout jugement de valeur serait alors impossible… c'est une indéfinie distinction qui attise cette rivalité, et qui nourrit leurs identités respectives, dans le plus grand intérêt de ces deux terroirs, qui trouvent ici matière à construction.

Nous voyons donc comment ce terroir paysan se constitue déjà à deux niveaux, intra et extra scalaires. Il ne peut se créer d'identité de façon endogène. Une identité n'existe que par rapport à une autre, de nature comparable (c'est-à-dire en partie semblable), et ne se développe que si autre chose sans cesse lui rappelle, par son altérité, sa propre spécificité. C'est dans ce but de reproduction et de maintien du système que nous avons déjà plusieurs fois évoqué, que se mettent en place les stratégies paysannes locales, qui sont alors des « stratégies de terroir ». Elles doivent permettre la survie de celui-ci dans un environnement *a priori* hostile. On retrouve bien cette attitude en Bourgogne (ou d'ailleurs dans le Bordelais) dans l'agressivité que les acteurs locaux développent à leur mutuel égard dans un premier temps, puis à l'encontre des pays dits « du Nouveau Monde » (sorte de « ils » un peu paranoïaque). Chez les Chagga, cela se traduit par un comportement très défaitiste et résigné face à un contexte global injuste et malheureux. Ces stratégies peuvent être positives, comme dans le premier cas, ou bien négatives, comme dans le second. Ceci vient appuyer l'idée de résilience que nous avions développée dans le premier volet de ce travail. Le système se situe soit dans une continuité, soit dans une rupture. Dans le premier cas, il reste dans une dynamique de reproduction « normale » et garde encore sa cohérence et son unité face à ces Autres. Plus il est menacé (de manière réelle ou fictive, peu importe, il se *sent* en danger), plus sa stratégie, sa dynamique sera agressive, pas obligatoirement fondée sur un repli, mais plutôt sur une plus grande affirmation vis-à-vis de l'extérieur. Dans le second cas, sa capacité de résilience, tant du point de vue matériel (économique, organisationnel), qu'idéel (représentations), est dépassée : il y a rupture et incohérence. Ceci se traduit d'un point de vue spatial (territorial, paysager comme nous l'avons vu) et immatériel (conceptions, attitudes), et s'exprime par un comportement passif, sans stratégie, résigné. Une crise sociale secoue actuellement la société chagga qui doit être, à notre sens, relationnée à celle de la production caféière non pas d'un point de vue factuel (conjonction temporelle, elles « arrivent en même

temps »), mais bien parce qu'elles sont structurellement liées, car une crise du terroir (rupture du système) induit une crise sociale et territoriale. Si la composante spatiale de cette crise est visible, et que nous l'avons abordée (perte de cohérence spatiale, dysfonctionnement, mauvaise redistribution et inégalités), son aspect social est lui aussi très fort et brutal.

« Lorsqu'un bus est en panne, soit tu descends et tu pousses, soit tu y restes et tu attends[4] » Cette métaphore est extrêmement significative de la crise sociale et culturelle que traverse le pays Chagga. L'intégration du café au système chagga permit leur adaptation et leur survie dans un contexte mouvant et difficile. Elle fit évoluer l'identité des Chagga, vint reconstruire leur territoire, leurs dépendances, leur système, leur terroir. Elle y introduit notamment la monétarisation, et le café s'en fit l'unique vecteur (du moins de loin le plus important). Durant la période faste, la manne caféière, « le bus roulait », c'est-à-dire que le système fonctionnait. On investit, développa, envoya les enfants à l'école…Vint la crise, et, alors qu'ailleurs, avec plus ou moins de difficulté, on parvint à s'adapter et à continuer sa route, le terroir chagga tomba en panne. Plusieurs éléments d'explications peuvent éclairer ce point, nous en avons évoqué certains (par exemple des facteurs naturels défavorables), mais nous retiendrons ici la très grande, trop grande dépendance de ce territoire à sa production. On voit bien alors comment le terroir est cette synthèse systémique entre territoire, société, économie qui fonde son rapport à l'extérieur, qui vient articuler le local au global.

Comment se traduit-il dans le sens inverse ? Existe-t-il un terroir global, un terroir *du* global ? Au niveau du marché, une production est neutre, elle est un bien soumis à la concurrence. Son origine, son identité importe peu, nous sommes ici dans une échelle globale indifférenciée. Ses acteurs le sont aussi, qui achètent et vendent selon des critères exogènes, soit d'ordre « mathématique » (le plus rentable, le moins cher…) soit sur la base d'orientations extérieures, d'études qui tentent de cerner les préférences du consommateur, celles-ci devenant alors lois du marché. Le global en tant que tel ne peut donc pas s'approprier le terroir, car un acteur ne peut concevoir celui-ci qu'à travers sa propre spécificité. La notion de terroir ne peut être envisagée qu'au prisme de la localité. Le consommateur la considère alors non pas pour ce qu'elle *est*, c'est-à-dire du point de vue du système qui lui est afférent, mais pour ce qu'elle représente à ses yeux : il conçoit ce terroir au travers de sa propre localité, particularité.

Le rôle du marketing prend toute sa signification ici. Le terroir, qui est une valeur et une caractéristique du produit, perd sa dimension locale, particulière, en se « diluant » sur le marché (échelle globale). Les acteurs du marketing doivent alors le « relocaliser », l'emplir à

[4] Citation d'un de mes informateurs chagga

nouveau de sens, de particulier. Il ne s'agit cependant pas de lui restituer sa signification première, de reconstituer le terroir de l'amont. A quoi bon, puisque celui-ci est ancré dans une localité, et ne prend son sens que dans le cadre de celle-ci et de ses acteurs. L'entreprise est différente, qui adapte ici le produit au consommateur, c'est-à-dire à la nouvelle localité qui l'accueille. Un nouveau terroir est créé, qui ancre le produit dans une autre particularité. C'est pourquoi le marketing redifférencie les échelles, adopte des stratégies différentes en fonction des régions, des particularités locales… Le café tanzanien, pour prendre son exemple, est commercialisé par un seul organisme, le Tanzanian Coffee Board. Le marketing est le même pour l'ensemble de la production nationale : peu importent les « terroirs » multiples, une seule image est accolée au café, celle du mont Kilimandjaro. Ce symbole est très efficace au Japon, où il entre en résonance avec le mont Fuji, ce qui est une explication du succès du café Tanzanien dans ce pays. Quel terroir vend on ici ? Ceux, diversifiés, des cafés de Tanzanie, ou bien celui des Japonais ?[5]

b. Le consommateur et l'utopie du terroir

Il existe donc un terroir de l'aval, qui est une vision, une interprétation par le consommateur de celui de l'amont. En effet, il est une construction qui projette sur le produit et sur son contexte de fabrication une série de fantasmes qui répondent à des besoins sociaux bien particuliers. Nous avons vu que le marketing « fabrique » un terroir adapté au nouveau contexte de « vie » du produit. Il est alors conditionné par les représentations que les consommateurs en ont. Il obéit aux mêmes besoins sociaux que ceux pour lesquels il existe à l'amont, pour un ancrage culturel et identitaire plus fort. Ici cependant, il s'exerce dans un lieu différent, déconnecté de la localité réelle, celle du consommateur, un lieu que bien souvent celui-ci ne connaît pas. Pour le consommateur, le terroir est alors une utopie, un lieu imaginaire représenté, relié au monde réel par un produit, mais dont la réalité territoriale n'importe pas. C'est pourquoi, par exemple, un vigneron nous a décrit comment les « touristes du vin » ne s'intéressaient nullement aux travaux viticoles, aux parcelles, à tous les aspects matériels du vin. Ils étaient venus chercher autre chose, ils viennent ici visiter « leur » terroir.

Comment alors est constituée cette utopie de terroir ? L'explication la plus courante est celle d'une réaction quasi allergique à la globalité, la mondialisation, cette grande menace floue dont on ne connaît autre chose que sa toxicité pour l'homme « vrai », celui qui a besoin de local. Manger local est ainsi une manière d'*être* local. Le philosophe Rüdiger

[5] voir à ce sujet la communication de MAZURIER, SAULE-SORBE, LENOBLE-BART et MENGES dans *Kilimandjaro, montagne, mémoire,* modernité, pp.95-122

SAFRANSKI considère que « la mondialisation qui pénètre en nous par médias interposés favorise l'hystérie latente et les états de panique »[6]. L' « un de [ses] traits fondamentaux est la faible adhérence au sol ». La perte de la particularité géographique, l'entrée dans un système mondialisé est alors l'origine d'un malaise à grande échelle ; la délocalisation qui le caractérise est source de panique, présentée ici comme un phénomène quasiment *contre nature*. Et si ce dernier terroir, lieu rêvé, alors déconnecté de cet autre monde globalisé, système ne fonctionnant que par lui-même et en lui-même, si cette utopie était un « anxiolytique » contre cette angoisse sourde de pertes de racines ? La consommateur vit bien dans ce monde ouvert (et donc dangereux) ; ce terroir lui donne cette certitude que, quelque part, subsiste une localité, un jardin clos qui figure un paradis douillet, protecteur et perdu. Celui-ci existe, c'est sûr, car le produit est là qui nous le rappelle, et sa consommation transmet cette substance locale, particulière. Peu importe le lieu ou la réalité de ce lieu de production, ici, on consomme un concept, hors du temps et de l'espace.

C'est alors un autre conflit d'échelle qu'exprime ce second terroir, une friction, une difficulté à parfaitement intégrer la localité à la globalité. Si, toujours selon SAFRANSKI, « le local devient *glocal* »[7], soit à cause de la mobilité planétaire, soit avec la standardisation des espaces, cette notion de terroir (sous ses deux formes) montre comment la localité comme concept, et non pas le local comme objet, régule et organise encore les représentations personnelles et socioculturelles

Les deux extrémités d'une filière dite « de qualité » ou « d'origine » sont donc en bien plus grand rapport qu'une analyse fonctionnelle de la filière le montre. A travers le terroir, elles répondent au même besoin de retranchement, elles expriment le même conflit d'échelle et la même nécessité d'identité, la même peur face au plus large plan. « C'est bien connu, tout est lié », écrit SAFRANSKI, « et nous voilà tout d'un coup pris dans un réseau d'injonctions et d'impératifs nouveaux. Que fais-tu contre le trou dans la couche d'ozone, contre le terrorisme international ? »[8] Et, pourrait-on ajouter au vu de notre exposé, que fais-tu pour ceux qui, comme toi mais ailleurs, souffrent, dans leur localité, leur particularité, des méfaits du grand tout ? Nous sommes ici dans une problématique « glocale », car elle met en concordance des lieux, elle considère le phénomène non plus sous un angle purement local (moi contre le reste), mais par la globalité (ce qui m'arrive arrive à d'autres, ailleurs). Le développement des voies alternatives s'inscrit dans ce mouvement. Il s'agit de créer des liens les plus directs possible entre les deux localités, entre les deux terroirs, se passant des

[6] R. SAFRANSKI, *Quelle dose de mondialisation l'homme peut-il supporter ?*, p.81
[7] *Op.Cit.*, p.87
[8] *Op. Cit.*, p.88

intermédiaires et de l'étape globale, prenant le contrôle sur le processus. Si la démarche est alors globale (à une échelle mondialisée), elle s'inscrit dans un objectif qui conjugue les localités dans un processus trans (ou inter) scalaire. Les filières biologiques ou équitables sont les expressions les mieux développées de ce phénomène.

Plusieurs remarques s'imposent alors. Tout d'abord, ces dynamiques ne fonctionnent que dans certaines réalités locales. Les Etats-Unis par exemple ne les développent pas (ou très peu), l'Asie du Sud-est y semble sous représentée (mis à par peut-être pour certains produits comme le bois ou le thé). Au contraire l'Europe et l'Amérique Latine sont des zones très dynamiques, ou nombre de ces actions ont vu le jour. L'idéologie alter mondialiste qui sous-tend ce phénomène conditionne alors très fortement le succès de celui-ci, et nécessité un terreau politique et une conscience particulière de soi, de la localité, des autres. Le terroir, non plus comme entité de friction d'échelles, mais comme moyen de lutte du local, n'est pas universellement applicable, ce qu'illustrent quantité de projets allant dans ce sens qui restent infructueux du fait d'une mauvaise compréhension de la réalité locale. Il ne s'agit pas ici de définir de vastes zones de faisabilité, de possibilités pour le terroir. Ceci doit être examiné à l'échelle locale, quasiment au cas par cas. Par exemple, au Kilimandjaro, le contexte particulier d'un ancien pays socialiste, autoritaire, rend plus difficile une prise de conscience collective des droits locaux du pays Chagga et de ses habitants, et les quelques projets alternatifs qui s'y implantent ont bien du mal à s'y développer. Nous détaillerons cet exemple dans la troisième partie, mais il montre bien comment le contexte politique, social et culturel influe de manière capitale sur la conscience collective de son terroir, et l'utilisation politique qui peut (ou non) en être faite.

2. Terroir et qualité : le statique et le dynamique, le concept et la politique

Le terroir exprime une position, un conflit, une rupture entre l'échelle locale et la globalité. Il constitue une position, il décrit une configuration. Il est un élément statique qui marque un état de fait dans la filière et le processus. Les deux terroirs distinguent les extrémités aval et amont auxquelles ils appartiennent. Ils incarnent la transition conflictuelle entre les échelles de la filière. Pour que le système/filière fonctionne, il faut que ce terroir (sous ses deux formes) trouve un pendant dynamique, avec lequel il formerait un binôme stable et complémentaire qui ne risque pas de perturber l'ensemble. L'aspect figé du terroir doit être régulé par un autre élément pour assurer l'unicité du système.

La qualité est une dynamique. Elle est un objectif, on la recherche, elle engendre l'action, l'évolution. On ne l'atteint pas, on tend vers elle, on peut toujours *mieux* faire. Elle est l'antithèse du terroir en ceci qu'elle n'est pas une réalité tangible et descriptible (on définit des critères, on la « mesure » par des indicateurs sensés la représenter, mais on ne peut la saisir en tant que telle), mais qu'elle joue un rôle d'induction dans le système. Elle provoque, motive, dynamise les acteurs et amène l'évolution. Nous ne lui donnerons ici aucune autre définition, car elle en possède de nombreuses qui ne parviennent pas à s'accorder, et qui traduisent, plus qu'elles ne définissent, la nature insaisissable de la qualité. Sa seule matérialité est la quantité d'énergie mise en œuvre à la poursuivre.

La qualité n'est pas qu'en ceci complémentaire au terroir. Dans ces filières que l'on nomme de *qualité* et *d'origine*, ces deux termes viennent définir leur particularité, on les présente sur le même plan, comme des qualificatifs du système. Si le terroir vient distinguer les différents niveaux scalaires dans leur fonctionnement et leur structure, exprimant ainsi leurs contradictions, la qualité vient « faire le lien » entre elles, elle apporte une certaine homogénéité à l'ensemble. Elle se retrouve à tous les niveaux. A l'amont, qui vise à faire un produit « de qualité », dans les étapes intermédiaires, où sa prétendue quantification détermine la valeur du produit sur le marché, dans les discours marketing, où elle est mise en avant, et à l'aval, chez le consommateur.

Comme pour le terroir, sa signification varie en fonction des niveaux et des acteurs considérés. A l'amont, la qualité d'un produit est concomitante de celle de son producteur, et de celle de son terroir, évidemment. Dans les niveaux intermédiaires, elle sert à identifier le produit, à le valoriser ou non. Elle n'est alors qu'un critère d'appréciation marchande (de prix). Pour le consommateur, et de manière similaire à l'amont, la consommation d'un produit de qualité et son appréciation qualifient du même coup celui qui l'a acheté, souvent plus cher, mais qui reconnaît dans le surcoût le prix de sa propre qualité.

La qualité et le terroir sont bien le binôme central de ces filières agricoles. Celui-ci est dominant tant d'un point de vue structural (le terroir) que fonctionnel (la qualité). Ceci n'exclut pourtant pas un déséquilibre au sein du système filière. En effet, le marché (dans son sens capitaliste) constitue le lieu de la cohérence de la filière, celui où se joue l'avenir du produit, la mise en relation à travers celui-ci de l'amont et de l'aval (et donc la constitution d'une véritable filière). Le prix est déterminé par les lois de l'offre et de la demande, la première devant se plier à la seconde. Si la demande se modifie, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, l'amont doit s'adapter aux exigences de l'aval, comme pour tout autre bien marchand. Cependant, ici, ces produits sont porteurs d'une charge représentative forte. Lorsque le consommateur émet des souhaits, des exigences quant à ce que doit lui apporter le produit, ceux-ci ne sont par uniquement matériels. Le produit qui lui est présenté doit rentrer dans les cadres de sa vision du terroir, la réalité doit « coller » à l'utopie. Prenons l'exemple des produits « bio ». Il s'agit bien là d'une préoccupation typique de l'occident développé. Cette exigence se répercute alors jusqu'à l'amont et vient le contraindre, le modifier, le faire évoluer. Elle s'exprime à travers cette recherche incessante de qualité, mais est en fait une perpétuelle entreprise de domination qui cherche à faire admettre au terroir de l'amont la vision que se fait de lui l'aval (le terroir utopie). Mais cette dynamique se déforme à travers les étapes successives qui séparent les deux extrémités. Elle se traduit donc par des formes bien différentes à l'amont : l'agriculture biologique est différente du « bio » que se figurent les consommateurs.

Deux exemples peuvent venir illustrer notre propos. Tout d'abord, en Bourgogne viticole, l'utilisation d'intrants chimiques est réduite, et ce par la conception même que les vignerons ont de la viticulture de qualité (et donc de leur propre qualité). Sans être biologique au sens propre, normé du terme, le fond est semblable. Le vin « bio », avec les charges et les contraintes de son élaboration, vient s'implanter, avec son bagage idéologique, où la notion de culture raisonnée était déjà présente de manière constitutive, mais sans la reconnaître. Il ne vient que poser les cadre de la certification d'une certaine vision, celle du terroir de l'aval. Ceci explique peut-être que malgré des préoccupations pouvant trouver un terrain d'entente, la viticulture biologique soit toujours assez marginale. Les vignerons ne comprennent pas pourquoi ils devraient subir plus de contraintes pour quelque chose qu'ils pratiquent eux-mêmes sans qu'on les y oblige. La niche économique et la plus value que permet ce label prennent peu à peu le pas sur les modes endogènes de rapports à la « nature »

De même au Kilimandjaro, quelques initiatives de café biologique voient le jour, notamment mises en place par la KNCU. Le « message » est bien passé de l'aval à l'amont…

mais les raisons ont changé. Il ne s'agit pas ici d'une prise de conscience écologique des caféiculteurs ou de leurs institutions. La production biologique constitue simplement un bon moyen d'apporter un surcoût au café, et de ne plus avoir à acheter d'intrants. En effet, de très nombreux paysans se passaient déjà d'apports chimiques, tout simplement car ceux-ci sont au dessus de leurs moyens, et faisaient alors « du bio sans le savoir », ne découvrant le bénéfice qu'ils peuvent en tirer que lorsque l'aval le leur a réclamé… De même, et pour généraliser un peu, la KNCU voit dans une politique d'amélioration de la qualité le salut de la caféiculture au Kilimandjaro. Tous les projets et toutes les actions entreprises par l'organisme (c'est-à-dire le pouvoir institutionnel) suivent cette même voie. La dynamique qui sous-tend cette tendance est celle d'une plus grande intégration du local au global. Cette recherche de qualité se traduit par une modification des structures locales : ici réside vraiment ce que l'on nomme l'uniformisation des goûts et des terroirs.

Mais récapitulons ce que nous avons dégagé de ce couple terroir qualité, à la fois antagoniste et complémentaire, concomitant et opposé. Le terroir exprime un conflit structural, une discordance systémique entre échelles locale et globale. Il est intrinsèquement relié à la notion de qualité, car il qualifie tout à la fois ses acteurs et la production qui y est faite. La qualité est, elle, un concept, c'est-à-dire une abstraction. Elle n'est pas structurale, mais « volatile », elle donne une dynamique à la structure, elle fait lien entre les différentes échelles en opposition. Elle circule donc, mais (du moins dans le contexte actuel de ces produits dits de qualité ou de terroir) en sens unique, de l'aval vers l'amont, se pliant ainsi à la loi du marché. Si le terroir particularise le produit (il en fait quelque chose d'unique *par nature*), la qualité le vulgarise, elle le soumet à la comparaison (ceci est de meilleure qualité que cela) et aux valeurs du consommateur (celles du terroir de l'aval). Selon Michel FOUCAULT, les représentations qu'on a d'un objet ou d'un phénomène le définissent. Améliorer la qualité, c'est en fait adapter la production, pas seulement matérielle alors, mais aussi conceptuelle, aux valeurs de l'amont. C'est aussi, structurellement parlant, et en suivant Foucault, redéfinir le terroir de l'amont par les représentations que s'en fait celui de l'aval.

Améliorer la qualité, c'est aussi, au-delà de cet impérialisme de l'aval sur l'amont, un moyen d'intégrer le local à la filière, à aplanir les relation qu'il entretien avec ses plus directs interlocuteurs. Si le terroir aval veut transformer celui de l'amont, les intermédiaires de la filière, eux, recherchent une plus grande connectivité des échelles. Les modes de culture et de transformation, au cœur pourtant de ce que l'on nomme le terroir, sont souvent désignés comme les freins à cette qualité, comme des archaïsmes. Ce point fut vrai dans le cas de la viticulture en France, qui se vit tout au long du siècle dernier technicisée et modernisée, voire

uniformisée dans l'outillage et les grandes lignes du processus, il est actuellement flagrant pour ce qui est de la caféiculture.

Dans le cas de la KNCU, ainsi que des divers organismes de développement agricole sur le Kilimandjaro (ONG principalement), ces politiques de qualité s'appuient toutes sur une réorganisation du Chamba, de la parcelle. Il s'agit de « moderniser » les techniques agricoles, ainsi que les processus de transformation du café. C'est donc une intervention lourde sur tous les aspects de la caféiculture qui est mise en place. Ici, « intégrer » l'échelle locale consiste en un transfert de modèles agricoles, une standardisation des espaces agricoles. La solution la plus couramment appliquée, par les acteurs institutionnels comme par les ONG se trouve dans une redéfinition complète de l'activité agricole. Elle comprend une réorganisation de l'espace productif, basée non plus sur le complant (et sur la sécurité alimentaire), mais sur une intensification de la production monétaire (donc une plus forte spécification agricole). Le schéma ci-dessous rend compte de la pression exercée par la KNCU sur les caféiculteurs dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité. Par le biais de *contact farmers*, et par des échanges de paysans avec des zones « plus développées », plus industrialisées de monoculture caféière, ils tentent de promouvoir un mode de culture dont l'objectif avoué est d' « oublier les bananes »[9].

[9] entretien avec un ingénieur agricole de la KNCU

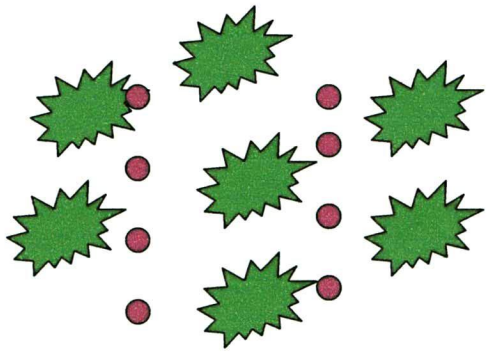

Figure 13a : Complant café banane dans le système paysan chagga

L'écartement entre les caféiers y est d'environ 2.70m sur 2.70m (1330 arbres/Ha)

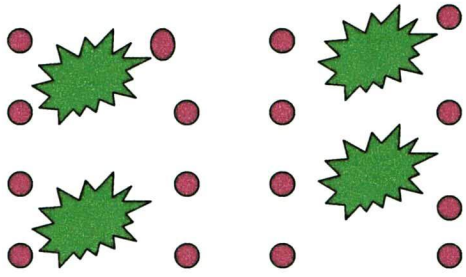

Figure 13b : Complant café banane proposé par la KNCU

L'écartement entre les caféiers n'excède pas 2,70m sur 1.50m, c'est-à-dire plus de 50% supérieur à l'autre cas de figure (production augmentée de 500kg par Ha)

Cette désorganisation ne s'applique évidemment pas qu'aux seuls aspects fonctionnels du terroir. Comme on le sait, dans un système complexe, une action entraîne des réactions en chaînes touchant tous ses aspects. Ici, outre une fragilisation inopportune de la sécurité alimentaire des paysans induite par l'intensification de la caféiculture, ces nouvelles politiques représentent un réel danger social. Tout d'abord car elles supposent une différenciation entre les paysans (entre le paysan conseil et les autres, entre les *primary societies* qui bénéficient de ces programmes, et donc vendent plus et plus cher, et les autres, qui sombrent toujours plus dans la crise), mais aussi car elles se fondent sur une méconnaissance dans certains cas, ou un dénis dans d'autres, de l'importance des structures sociales dans le bon fonctionnement de tel système. Ces politiques s'appuient par exemple de plus en plus sur le travail des femmes. En effet, celles-ci apparaissent comme les « débrouillardes » de la cellule familiale. De plus, en réduisant la part des bananiers et des autres cultures vivrières sur la parcelle, et dont le soin leur revenait, on libère du temps et de l'énergie pour la caféiculture. Cependant, le café est, dans la société chagga, histoire d'hommes, production masculine car monétarisée, et donc de l'ordre des relations extérieures à la famille, au village ou au clan, structures connues au sein desquelles évoluent les culture vivrières, féminines. Comment expliquer, si l'on ne prend pas la peine de s'intéresser à ce point, que des femmes, lorsqu'elles veulent « punir » leur mari, s'attaquent aux caféiers, et coupent leurs racines ? Du point de vue de la transformation du café, la KNCU entend

accroître le nombre des *pulperies*, les centrales modernes, en marginalisant de plus en plus la transformation « maison », impossible à contrôler et donc ingarantissable sur le marché. Les paysans, malgré qu'il n'aient pas vraiment le choix, sont très réticents à ces changements, et comprennent bien le danger qu'ils représentent pour eux. Par exemple, les fermiers d'Uru ont refusé la construction d'une centrale de déparchage dans leur village (Kishimundu). Ils refusent l'abandon de la transformation « maison », car ils la considèrent meilleure, et ce malgré la sévérité de la crise dans cette zone Est du pays Chagga. C'est aussi et surtout un problème de confiance vis-à-vis des institutions telles que la KNCU qui les rendent plus déterminés à garder le contrôle sur leur production. Ils sont d'ailleurs beaucoup à bouder le circuit traditionnel de collecte pour se tourner vers d'autres acheteurs (en 2004/2005, 32 primary societies sur 92 ont vendu à d'autres intermédiaires que la KNCU, en particulier directement au TCB). D'un autre côté, il est vrai, et ils le savent, que le salut de la caféiculture en pays chagga passe par des évolutions importantes, même si celles qui sont proposées ne paraissent pas viables ni de bon augure pour eux.

L'organigramme qui suit tente de récapituler simplement l'ensemble de notre propos :

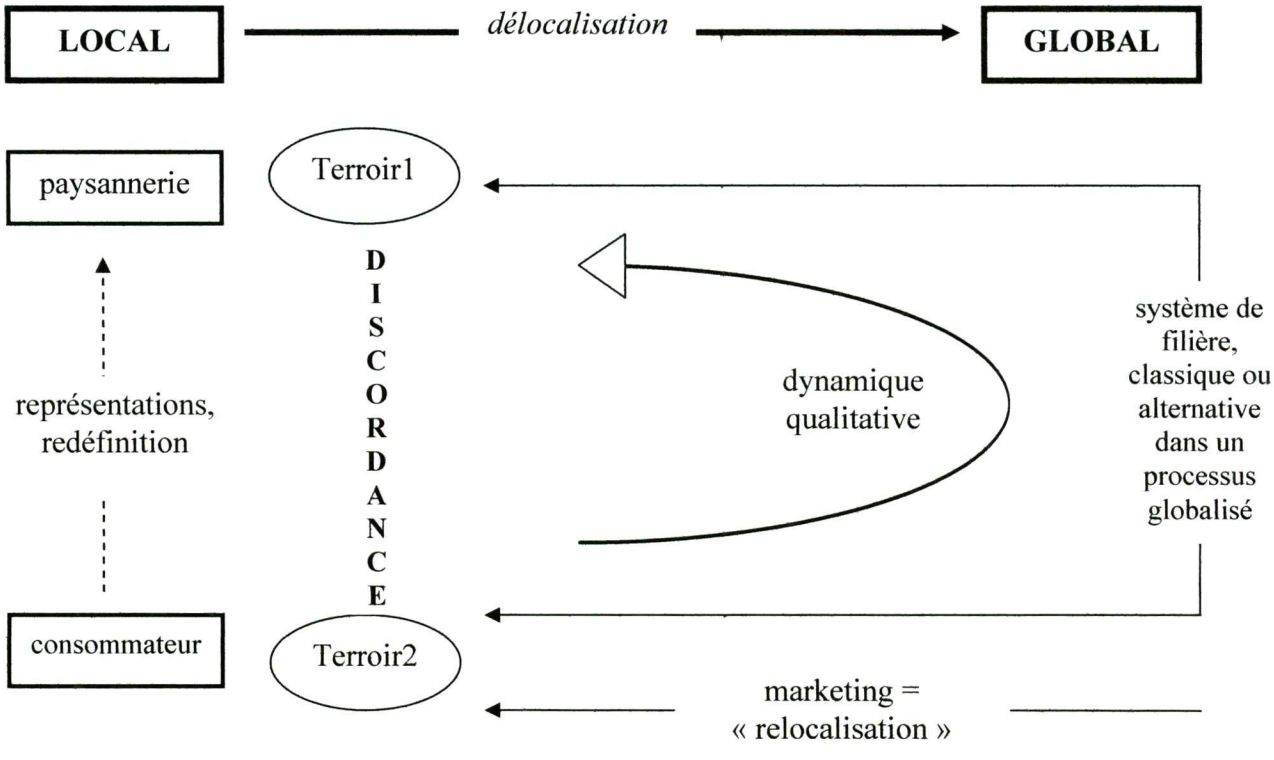

Figure14: Le boomerang local global d'une production dite de qualité ou de terroir

Ainsi les conceptions de l'aval, le terroir utopie, s'étendent, relayées par les nécessités du marché, jusqu'à l'amont. D'un autre côté, puisqu'on met en avant des représentations propres au consommateur, le terroir de l'amont, la réalité, dans son sens global, du producteur,importe peu. Elle constitue plutôt une incohérence, une inadéquation au sein de la filière, inutile d'un point de vue pragmatique car elle n'est pas productive et ne fait pas vendre (ce qui fait vendre, c'est ce terroir utopique). Les politiques de qualité poursuivent cet objectif d'intégration et d'efficacité. Elles prennent toutefois une forme différente dans leurs formulation à l'amont et à l'aval, car elles n'y remplissent pas la même fonction ; elles n'ont pas la même signification en fonction du contexte. Il y a alors un très fort déséquilibre dans la filière, entre un aval dominateur et un amont qui subit et tente de s'adapter. Un système, pour perdurer, doit trouver une force qui vienne neutraliser cette source d'instabilité sous peine de crise. Quelle est-elle alors, qui donne à l'amont la capacité de supporter ces pressions sans exploser, sans révoltes ni ruptures

III. Au delà du terroir, une interrogation du fait paysan

Si nous considérons le terroir sous l'angle de la théorie des systèmes, nous pouvons nous demander comment, alors qu'il est soumis à de nombreuses pressions et déséquilibres tant endogènes qu'exogènes, ce système terroir parvient à se reproduire et à perdurer. Autrement dit, d'où vient sa résilience, sa capacité de « digestion » des déséquilibres incessants qu'il subit ? Réenvisageons cette question à travers la décomposition basique que nous avons faite du système, c'est-à-dire par la typologie producteur, lieu et produit. Cette résilience ne peut être du fait que d'une ou plusieurs de ces composantes. La production, spécifique et, on l'a vu, peu encline aux adaptations, constitue plus un facteur de rupture que d'absorption face aux chocs, en même temps qu'elle est la raison d'être de tels systèmes. C'est bien une composante rigide du système, car elle en constitue le fil conducteur. En situation de crise, la finalité étant de reproduire et de pérenniser le système, la production ne peut être remise en question, sous peine de transformer le terroir en autre chose (un autre terroir, ou bien un espace de production agricole indifférencié).

Le lieu, si on le considère comme un territoire organisé, possède, comme tout système spatial, cette capacité. Celle-ci, et la première partie le montre, n'est cependant que de nature fonctionnelle, c'est-à-dire que l'adaptation et l'absorption du phénomène perturbateur n'en prendront en charge que les aspects « organiques » et la réaction sera alors organisationnelle, matérielle. Le territoire en tant qu'organisation fonctionnelle peut donc prendre en charge les perturbations, les dysfonctionnements. Par exemple, en Bourgogne, le territoire est venu se contracter et s'intensifier, se distinguer et se revaloriser : il a absorbé une partie de la perturbation et lui a donné une réponse organique, fonctionnelle. Dans le cas de crises dites « qualitatives », comme celle que traversent les vignobles français, on observe une réorganisation du territoire viticole, une contraction autour de ce que nous avons nommé les pôles, ou centres de compétence. Dans le cas d'une crise complexe de production, de qualité et de société comme celle que traverse la caféiculture chagga, les réorganisations fonctionnelles ne suffisent pas, et on voit comment le territoire vient se disloquer, manque de répondant face à ce qui le perturbe.

Le facteur humain peut, lui, s'avérer un acteur bien plus influent de la résilience. Il agit à la fois sur le matériel et l'idéel, et peut ainsi créer des systèmes de régulation à la fois puissants et complets. Les aspects sociaux et culturels d'un territoire sont les plus mouvants et susceptibles d'adaptation. Face à tout stimulus, on voit comment ils viennent intégrer et absorber le changement. Il est logique que cet élément, qui intervient dans l'abstraction et l'idéel, soit bien plus efficace et réactif aux chocs.

A travers quoi cela s'exprime-t-il ? Et alors, dans le cas d'une rupture, quelles sont les limites de ces dispositifs ? Et encore, au-delà de cette analyse « intra-systémique », pourquoi ces systèmes développent-ils de telles défenses ? Celles-ci servent-elles uniquement leurs propres intérêts ? Sont-elles endogènes ou bien proviennent elles d'une construction idéelle qui implique des acteurs bien plus larges que ceux « du terroir » ? Enfin, quelles conséquences à la fois politiques et organisationnelles cela implique-t-il cette fois non plus seulement à l'échelle d'un de ces systèmes, mais dans une perspective plus large ?

1. Le terroir comme matrice, la paysannerie comme déterminisme

a. Les acteurs du terroir sont les paysans

Pourquoi envisager le facteur humain d'un terroir sous l'angle de la paysannerie ? Nous pourrions en effet considérer des agriculteurs, des exploitants agricoles. Ceci impliquerait d'autres problématiques qui ne satisferaient pas à la question que nous nous sommes proposée de traiter. Dans un entretien radiophonique[10], Marjolaine Maurette raconte son histoire et sa condition de paysanne : « paysan », dit-elle, « c'est un mot qui recouvre l'idée que l'on se fait de ce métier, du rôle que doit avoir l'agriculteur dans la société ». Elle l'oppose à l'exploitant agricole, au chef d'entreprise, car le paysan englobe alors une réalité bien plus large que la dimension économique de son activité. Elle définit ici « un métier particulier : à force de vivre toujours au même endroit, de voir la succession des saisons, les bonnes, les mauvaises, les plaisirs mais aussi les peines, on finit par se dire que finalement ce qui est important c'est que la vie continue » Nous retrouvons exprimé ici ce que nous avons tenté de modéliser au cours des parties précédentes, c'est-à-dire que le système terroir fonctionne en vue de sa reproduction. Les acteurs adoptent alors des stratégies allant dans ce même sens, car ce qui compte, « c'est que la vie continue ». Si nous nous penchons sur les définitions données par les dictionnaires courants, nous trouvons toujours ce rattachement du paysan au sol, à *sa* terre. Il est « homme ou femme de la campagne, qui vit du travail de la terre »[11]. Au contraire, l'agriculteur est une « personne dont l'activité professionnelle a pour objet de mettre en valeur une exploitation agricole »[12]. Il ne s'agit ici que d'un métier comme un autre, ce que récuse Mme Maurette. Le terroir serait-il donc affaire de paysans uniquement ? Certes, car les logiques sont différentes qui conduisent les uns vers une activité « objective » et les autres dans des stratégies globales, territoriales. Ceci implique un aspect collectif de la paysannerie,

[10] « La ronde des femmes », France culture, mercredi 9 août 2006
[11] Dictionnaire Larousse, 1988
[12] *ibid*

une « condition paysanne » qui prend ici tout son sens, alors que l'agriculteur agit comme un acteur rationnel, dans une logique fondamentalement individuelle, même si elle inclut des solidarités (celles-ci n'intervenant que dans l'intérêt de chacun). Le paysan est bien ici l'instance de régulation du système : contrairement à l'agriculteur, sa finalité n'est pas la prospérité économique et personnelle, mais bien le développement et le maintien du terroir/ territoire, qui devient dans son discours un monde en soi, un cosmos paysan ; il est « la vie ». Le paysan est structure alors que l'agriculteur est acteur du système : l'un est indépendant, dans le sens où ses choix sont extérieurs au système (il peut choisir de l'abandonner), tandis que l'autre est partie du système, et ses actions, si elles sont réfléchies et conscientes, ne peuvent déborder le système auquel il appartient.

En poussant plus avant cette piste, nous pouvons remarquer comment le paysan est l'acteur de tous les terroirs, celui de l'amont comme celui, utopique et fantasmé, de l'aval. C'est à la fois le métier en lui-même et, comme le souligne justement Mme Maurette, « l'idée que l'on s'en fait ». Le paysan est alors, encore par opposition à l'agriculteur, une figure globale, c'est-à-dire à la fois réalité et concept, tant pour lui-même (car il construit sa propre idée de paysan) que pour les autres. L'objet de cette troisième et dernière partie est de décortiquer et de déconstruire cette notion, en la reliant sans cesse au terroir qui nous intéresse, et d'en tenter l'analyse, d'en extraire les stratégies sous-jacentes, d'émettre des hypothèses quant à sa fonction « structurale », profonde, non plus alors cantonnée au seul monde rural, mais au regard des sociétés en général.

La figure du paysan, contrairement à celle de l'entrepreneur agricole, est de plus bien plus à même de prendre en charge l'organisation de la capacité de résilience d'un terroir. Non seulement car elle englobe les aspects à la fois matériels et idéels du système, mais parce qu'elle est par définition intrinsèquement liée à lui, elle en fait partie, elle lui est constitutive. Ce paysan est à la fois concept (idéel) et acteur (matériel) du dispositif de résilience du système : il *est* lui-même le système de défense, car « le plus important, c'est que la vie continue ». La question se pose alors de comprendre comment il se constitue et comment il fonctionne.

b. Terroir et paysans

L'efficacité d'un tel dispositif dépend tout d'abord de sa cohérence dans le système. Il faut que sa constitution, son fonctionnement et son action soient intrinsèques, constitutifs de ce dernier. La figure du paysan doit être liée le plus fortement possible aux autres composantes du système terroir pour bien remplir ce rôle. Si nous prenons les choses autrement, le terroir doit être un, indissociable, ses différents éléments indissolublement liés. Le terroir, pour sa survie, doit constituer une matrice. Cependant, si nous pouvons différencier trois entités (lieu produit, producteur), c'est qu'une hétérogénéité persiste qui peut être facteur de rupture. Il n'en est rien, car, si ces éléments « premiers » sont dissociables en apparence, ils sont par définition liés, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent exister les uns sans les autres. C'est donc à un niveau plus profond que se situe la matrice, à celui où il n'y a plus alors de producteurs, mais des paysans.

La relation entre ces trois pôles du système ne peut produire de distorsion, de tiraillements, car elle est « naturelle », elle va de soi. Elle est la garante de la survie et de la reproduction du système, et elle est sociale et culturelle avant toute chose. Nous avons fait une première constatation surprenante en pays Chagga, dans le contexte de grave crise qu'il traverse : les caféiers étaient encore en place, vieux, parfois malades et, pour la majorité, très peu productifs, mais bien présents. Ils servent de bois de chauffe, cela demanderait trop de temps de les arracher tous et puis on ne sait jamais… ces raisons, données par les cultivateurs, sonnent singulièrement faux. Comment, d'une part, dans des espaces agricoles aussi exigus, où chaque plante, chaque herbe remplit une fonction précise, dans un système agraire intensif et dans le contexte d'une crise économique voire alimentaire dans certains cas, comment alors peut-on garder une production inutile et des plantes fatiguées et hors d'âge ? Et d'autre part, comment une production qui a été le cœur économique, social et territorial de la zone, à qui elle a donné son nom, peut-elle soudainement se trouver reléguée au dernier rang des plantes du jardin ? Une attitude rationnelle de chef d'exploitation consisterait à remplacer le café par d'autres cultures, comme par exemple la vanille. Le paysan, lui, et la société paysanne dans son ensemble et dans tous ses aspects n'est pas dans cette optique ci. Elle garantit la survie du système, les caféiers restent donc en place.

Illustration 11a : La toute nouvelle maison d'un riche habitant d'Uru : celui-ci travaille à Dar-es-Salaam, mais marque sont statut de tous les attributs de sa notabilité : allée soignée, haies taillées…

Illustration 11b : … ainsi qu'un jardin dans les règles, comprenant des caféiers jeunes et en bonne santé, un investissement considérable

Ce sont donc des mécanismes socioculturels qui constituent le dispositif de résilience du système. « Un Chagga doit avoir du café sur son Chamba, sinon il n'est rien »[13] Cette phrase, lâchée au détour d'une promenade, peut être rapprochée d'une autre, figurant sur les dépliants des vins de Volnay : « Volnay, l'âme des vins de la terre » Dans chacune de ces propositions se retrouve la trilogie paysan (le Chagga, la référence à l'âme, notion humaine), le produit et le lieu (la parcelle, la « terre » de Volnay). La paysannerie, la figure du paysan fait le lien entre ces trois entités, elle est l'instance idéelle, pour reprendre le terme de Mr. Di Méo, la cohérence conceptuelle du système. Cependant, si elle est garantie, elle constitue de même un enfermement. Si elle œuvre à la reproduction du terroir, c'est parfois à l'encontre des intérêts des personnes. Le paysan « se sacrifie », ce sont les mots de Mme Maurette, « pour des phénomènes qui nous [les paysans] dépassent ». Il s'agit ici d'une conception sacralisée du système, les sociétés paysannes étant les garantes de sa pérennité. C'est donc bien de déterminisme qu'il s'agit, porté par une conception matricielle du terroir. Il réside comme la matrice, à un niveau plus profond que l'énoncé des différents éléments du système. Il conditionne en fait les relations de ces trois éléments, dissociables certes, mais « naturellement » liés, porteurs de sens dans leur conjoncture et dépourvus de signification dans leur singularité.

c. La figure du paysan : un outil de spoliation des travailleurs ruraux ?

Sans vouloir ici verser dans l'idéologie (ce que peut laisser penser l'intitulé de ce paragraphe), examinons nos derniers propos à la lumière des rapports ville/campagne. Tout d'abord, le terroir utopique du consommateur exalte cette figure du paysan « fidèle » à sa terre et à sa production. Elle participe du même déterminisme que celle du terroir amont. Il est intéressant de voir comment l'expression, la forme de ces deux terroirs (aval et amont) peuvent diverger, voire entrer en opposition, tandis que leurs structurations entrent en résonance, qu'ils sont sous-tendus par les mêmes conceptions.

Le terroir n'est alors plus un objet local, particulier, « rural », puisque sa structure profonde, c'est-à-dire le processus de sa construction, n'obéit plus à des problématiques liées à la conjoncture (crise, milieu rural, fantasme urbain etc…). Il doit être envisagé globalement, au-delà de son apparente « typicité locale ». Cessons donc de l'aborder sous l'angle de ses seuls acteurs « directs », et intéressons-nous justement à ce « rôle dans la société en général » qu'évoquait plus haut Marjolaine Maurette. Pour comprendre ceci, peut-être pouvons-nous aborder la question par un autre biais. Quels sont les intérêts que servent de telles valeurs, une

[13] discussion informelle avec le gérant du groupement des producteurs de café d'Uru (KNCU)

telle construction ? Au-delà de la survie d'un terroir, finalement objet géographique sans autre grand intérêt que lui-même, à quoi sert ce déterminisme, cette subordination des acteurs à la structure ?

Voyons mieux d'où de telles conceptions tirent leurs fondements. Lorsqu'un pouvoir urbain fort se créa en France, avec notamment l'avènement d'un centralisme fort (à travers la monarchie absolue et la constitution d'une cour royale), les structures politiques atomisées en autant de cellules spatiales (système féodal) devinrent « pays », c'est-à-dire qu'en conservant leurs spécificités, elles furent marginalisées du pouvoir, qui se concentra en même temps que ses acteurs à la cour, au centre, dans l'urbanité. Ainsi, le pays, aux yeux du pouvoir et de l'élite urbaine, était très fortement déprécié, ce que montre par exemple l'abondante correspondance de Madame de Sévigné avec sa fille entre autres. La Révolution, qui puisa une partie de ses forces dans la ruralité, montre cette opposition viscérale entre ville et campagne, centre et marge. Cependant, l'instauration d'un nouveau pouvoir, bourgeois, cette foi-ci, mais fondamentalement urbain, non seulement réinstaura cette domination, mais l'accentua encore, car, au contraire de l'aristocratie, qui puisait tout de même sa raison d'être des terres, du sol, la bourgeoisie est par essence urbaine. Le « pays » tant déprécié devint « terroir », tout aussi, sinon plus encore, relégué en bas de l'échelle sociale et décisionnelle. Un goût de « terroir » est grossier, un « paysan » est un rustre. Chaque région est soigneusement isolée des autres, chaque particularité, singularité renforcée en même temps que méprisée : les Auvergnats sont pingres, les Provençaux menteurs, les Normands arriérés et superstitieux…

Quelle est ici la dynamique ? Dans un contexte où les masses paysannes représentent plus de 80% de la population (jusque vers la guerre de 1914/1918), il s'agit, pour les élites urbaines, de se prémunir contre cette menace potentielle. Pour ce faire, quoi de mieux que d'empêcher l'émergence d'une conscience rurale collective ? Deux aspects peuvent en être retenus : tout d'abord, la construction d'une figure de paysan, c'est-à-dire l'élaboration d'un concept qui lie l'agriculteur à sa terre, qui le rend dépendant, donc prisonnier dans son libre arbitre et ses choix. Ainsi, s'il appartient à un lieu, et à une activité, il ne peut prétendre à autre chose, il ne peut vouloir une émancipation, car il est *naturellement*, par essence, cantonné à son rôle de paysan. Ensuite, et puisqu'une conscience paysanne a vu le jour en 1789, le contrôle se renforce par un isolement des cellules paysannes entre elles, par l'affirmation des spécificités régionales, des typicités, distillant alors l'idée selon laquelle l'unité du monde paysan ne peut exister, car chacun est partie d'un lieu unique, le terroir.

Ainsi, en même temps qu'il est isolé et enfermé, le paysan est méprisé. Avec la croissance urbaine et la rupture que constitua la première guerre mondiale, l'urbain assit son pouvoir et

sa domination, son statut de centre. L'agriculture, et donc la ruralité perdit rapidement de son importance, l'industrie prit son essor : le paysan n'est plus un danger. C'est alors que l'on voit apparaître une revalorisation de la campagne, de ses produits, de ses bienfaits, et de l'image du paysan. Les produits du terroir deviennent synonymes de qualité, et l'imaginaire contemporain du paysan et du terroir se met en place. Mme Maurette évoque « la gentillesse et l'extrême naïveté » adoptée à l'égard des paysans. Nous voyons bien comment, vue sous cet angle, la construction des notions de terroir et de paysannerie, la construction même de tels systèmes est exogène, et participe d'une entreprise de domination du monde rural, qui se trouve alors limité dans ses structures mêmes.

Dans le cas des pays dits « du Sud », la ruralité était bien souvent la structure sociale de base, support du pouvoir politique : chez les Chagga, les sept chefferies étaient rurales, et les signes du pouvoir sont encore fonciers et paysans (chaque chagga, même ayant fait fortune à la ville, possède son chamba et sa maison au village), ce qui est un phénomène très courant dans les sociétés africaines actuelles, où le lien à la terre reste prégnant. La figure du paysan est donc présente, structurelle, cependant construite sur des bases différentes. Elle signifie un attachement profond, constitutif, à la terre (en pays chagga, le placenta d'un bébé est par exemple enterré sur la parcelle de son père), mais il est, sinon endogène, du moins concomitant à la société locale. La notion de terroir est donc ici aussi fondamentalement sociale, car il est le territoire de ces sociétés paysannes. Les processus sont alors différents qui mènent à ces structures socio-spatiales en fonction du contexte de leur construction. Il s'agit pourtant de réalités semblables, car elles font intervenir les mêmes objets, les mêmes conceptions, et admettent une analyse commune. Nous ne voulons donc pas utiliser la définition « africaniste » du terroir, le considérant uniquement comme l'espace agricole d'une communauté villageoise, et ce pour deux raisons. Premièrement parce que, comme la définition « européenne » qui en est donnée, ce terroir-ci ne nous permet pas une analyse qui intègrerait des problématiques structurales. Deuxièmement, au regard des éléments de réflexion que nous avons dégagés précédemment, cette multitude de définitions du terroir, qui amène alors à autant de paysanneries différentes, et à un cloisonnement des espaces ruraux, ne participe-t-elle pas de cette entreprise d'enfermement ? Il est intéressant de comparer aux phénomènes ouvriers cette condition paysanne. Le monde ouvrier ne fut pas ainsi atomisé en une multitude de cellules d'abord définies par leur typicité, leur caractère unique, et donc isolé. Le mouvement d'émancipation ouvrier est basé non seulement sur une réalité internationaliste, universelle, mais aussi, et c'est la base de l'analyse marxiste, et plus tard, de l'idéologie qui en découle, sur la dissociation de l'ouvrier, du capital et du produit, trilogie que nous pouvons généraliser par le travailleur, les moyens de la production, et la production

elle-même. Appliquée au contexte rural, ne pouvons-nous pas y retrouver les éléments de base du terroir, le paysan, le lieu et le produit ? Cependant, nous l'avons vu plus haut, ils sont, ici, indissolubles, et leurs intérêts sont donc les mêmes… le paysan étant le garant de ces intérêts.

C'est alors d'une spoliation politique qu'il s'agit. L'acteur doit pouvoir prendre une certaine distance d'avec les conditions de son action, il doit être en mesure de les objectiver, pour pouvoir construire une conscience politique propre, pour pouvoir s'émanciper d'un contexte injuste et chercher, ce qui est le but de l'action politique, plus de justice et de liberté. Comment alors, en l'absence de telle démarche, se traduit le fait politique dans ces systèmes ? Dans ce qui suit, nous terminerons cette analyse en revenant sur nos deux exemples, en les considérant sous ce nouvel angle. Nous verrons comment la nature de l'action politique et son expression ne peuvent être expliquées qu'à la lumière du système tout entier, que son efficacité et sa cohérence dépend toute entière de la « santé » du terroir qu'elle représente.

2. L'expression politique du terroir : la « conscience paysanne ».

Comment utiliser, d'un point de vue pratique, dans notre analyse, les pistes de réflexions que nous avons mises en place précédemment ? Il s'agit, dans ce dernier développement, de tenter de compléter la démarche analytique entreprise avec nos deux terrains. Loin de vouloir en tirer des conclusions communes, nous voulons montrer, comme cela a été le cas tout au long de notre exposé, comment la logique d'exploration et d'interprétation peut être généralisable à ces terroirs (dans le sens bien entendu où nous les avons définis).

A travers nos deux exemples, nous désirons ici envisager la dimension politique qui emplit les phénomènes considérés. Nous avons choisi une approche marxiste (d'un point de vue analytique et non politique), pour aborder les questions de la conscience collective et de son action dans ces espaces. Nous espérons montrer comment une telle approche permet une compréhension plus cohérente des phénomènes, d'apparence parfois absurde ou inique, que nous avons pu observer durant l'aspect prospectif de notre travail. Nous aborderons ces deux cas séparément, afin de dégager, à travers des faits et des caractéristiques *a priori* spécifiques, les conséquences et les expressions pratiques de ce terroir, qui est en lui-même apolitique (car il est matrice), mais qui permet autour de l'identité qu'il cristallise, la création d'une conscience paysanne, une conscience politique « de terroir », qui conduit les relations que ces systèmes entretiennent avec leur environnement.

Les deux terrains d'études présentés ici s'avèrent très intéressants dans leur mise en parallèle. Dans les deux cas, nous verrons comment nous retrouvons cette image du paysan, c'est-à-dire cette base systémique (le terroir) axiomatique, principe intégrateur à partir duquel

s'élabore l'action. La Bourgogne viticole, à l'image des grands terroirs viticoles français, a pu construire et organiser une conscience politique collective, paysanne, de manière parfois un peu bâtarde, parfois opportuniste, mais qui lui permet d'agir à une échelle plus globale pour défendre ses intérêts (les intérêts du terroir). D'une manière opposée, le pays chagga, s'il a bien une identité, un terroir fort, ne parvient pas à une prise de conscience politique de ses paysans, étape nécessaire qui ouvre sur l'action collective et à l'ouverture politique à l'extérieur.

a. La « condition paysanne » et les vignerons bourguignons

Les mouvements paysans liés à des identités et des « terroirs » spécifiques présentent des caractéristiques communes. L'expression politique du terroir, dans le sens des rapports et des relations que le système, à travers ses acteurs (les paysans), entretient avec l'extérieur, peut être décrite et détaillée en plusieurs aspects que nous nous proposons ici d'exposer.

Comme préalable, et au risque de nous répéter, insistons sur la notion de paysan. Elle est au centre de tous les discours, de la définition que les acteurs donnent d'eux-mêmes. Elle est donc la base de l'action politique. C'est pourquoi nous parlons ici d'expression politique du terroir, car l'acteur, en se définissant comme paysan, et non comme agriculteur, sous-entend que les intérêts qu'il défend ne sont pas, comme on l'a dit, ceux d'un chef d'entreprise, mais ceux d'un système, le terroir. Ainsi, en plus d'être dispositif de défense intra-systémique (c'est-à-dire dont l'action s'applique au seul terroir), le paysan est le moyen, le vecteur des rapports à l'extérieur. La base « axiomatique », comme condition de la communication et de l'action est cette « condition paysanne » : le paysan est le garant d'un territoire, il lui est lié, il est donc en droit d'exiger les moyens de la poursuite de sa charge, de sa tâche. Quels sont ses interlocuteurs, et quels sont les moyens de cette « mission » ? Pour mener à bien celle-ci, autrement dit pour que le terroir perdure, il doit se nourrir, à l'extérieur, de différentes choses. Tout d'abord, d'un point de vue matériel, et puisqu'il est très dépendant de l'extérieur qui absorbe sa production et le fait vivre, ce système doit pouvoir s'appuyer sur des relations solides, établir des débouchés. Ensuite, sur le plan idéel, le terroir a besoin, pour se définir et renforcer son identité, sa force de coercition et de cohérence, d'un environnement qui le reconnaisse et le distingue : plus ce mouvement sera fort, plus lui-même pourra définir sa propre distinction. Nous nous figurons alors bien le degré d'extrême dépendance qui caractérise ces systèmes vis-à-vis de l'extérieur. Quels sont les partenaires de ce terroir, qui vont venir l'alimenter tant de manière physique qu'au niveau des représentations ?

Nous en dégagerons deux : le consommateur et le pouvoir institutionnel (étatique). Cette dernière instance est l'élément politique premier d'une organisation spatiale. Elle définit la place de chacun, le fonctionnement de l'ensemble et, de ce fait, conditionne très fortement la construction d'une conscience collective plus qu'une autre et de son expression politique, son action. Dans le cas de la Bourgogne, les relations qu'entretient le système terroir, à travers des acteurs organisés (syndicats par exemple) se jouent à différents niveaux (chambre d'agriculture, région, INAO, Etat), en fonction de la nature et de l'importance de la communication. Par exemple, les problèmes d'organisation interne sont réglés localement. Il ne s'agit pas là d'aspects fondamentaux. C'est, de manière paradoxale, à l'échelle la plus globale que se retrouvent les questions les plus primordiales. Lorsque des viticulteurs voient leur avenir (celui donc du terroir) menacé, c'est à Paris, voire à Bruxelles, qu'ils vont exprimer leur « désespoir ». La revendication est alors basée sur la passivité (être désespéré, c'est reconnaître l'absence de solution, et donc d'action possible), le politique est construit sur un état de fait. C'est précisément ce point qui fonde les discours paysans : cette condition paysanne est en fait l'expression politique d'une dépendance extrême. Que demander, lorsqu'on est « désespéré » ? D'une part, la compensation, les moyens d'une survie artificielle, par des subventions d'une part, un protectionnisme accru de l'autre. Cependant, il faut aussi revendiquer une solidarité, car elle est, dans cette perspective, un droit : en effet, comme le dit Mme Maurette, le paysan « se sacrifie pour des phénomènes qui le dépassent », il œuvre ainsi pour le bien de tous, c'est ce qu'elle exprime en définissant, à travers le paysan, « le rôle que doit jouer l'agriculture dans la société en général » (par opposition à celui de l'exploitant agricole). Le paysan, et donc le terroir, jouent donc un rôle social de gestion de ces phénomènes, de garde fou entre Nature et Culture, et, pour ceci, il ne doit pas être considéré dans la même logique que les autres : la « vie artificielle » du terroir et des paysans, qui peut paraître absurde ou illogique, trouve ici toute son importance.

La relation avec le producteur se trouve du même fait prédéfinie par ce que nous venons d'exposer. Elle ne doit alors pas être univoque, mais constituer un autre moyen de « nourrir » le terroir. De ce point de vue, les filières alternatives s'avèrent particulièrement intéressantes, car elles traduisent bien cette solidarité, intéressée certes (nous en avons vu quelques aspects), mais qui fonctionne cependant. Si l'approche analytique que nous avions choisie en seconde partie nous a permis de déconstruire certains aspects de ces relations, en particulier leur déséquilibre, la domination de l'aval sur l'amont, nous voulons ici approfondir cette démarche et l'enrichir de nouveaux angles de vue. Le terroir, à travers la figure du paysan, interpelle aussi le consommateur, il le responsabilise. L'essor de ces revendications construites autour du rôle particulier et indispensable du paysan, en gros depuis les années 70, a logiquement

produit une prise de conscience parallèle du rôle du consommateur, et donc permis ces solidarités. Si celui-ci s'est intéressé au paysan, ce dernier en a fait de même, et ainsi se sont créés des ponts entre les deux extrêmes, entre l'urbain et le rural (ne parle-t-on pas aujourd'hui de néo ruralité, de rurbanité ?). Le paysan, nous l'avons vu, s'adapte en retour à cet interlocuteur devenu allié, oeuvrant lui aussi, à travers ses propres fantasmes, à la survie du système. Leur relation est possible car leur communication est possible, car les deux définissent le terroir et la paysannerie sur une base matricielle, même si celle-ci s'exprime différemment. Chacun fait alors l'effort de s'adapter : le consommateur s'intéresse au produit, et dans au terroir, le paysan adopte une stratégie de marketing, de séduction. Celle-ci peut s'exprimer de diverses manières. En Bourgogne, comme dans ce que nous nommerons les « terroirs patrimoine » on a crée une musée, une vitrine paysagère, on se rend attrayant et sympathique, plus typique aussi, en remettant au goût du jour nombre de coutumes (ou pseudo coutumes), en versant dans le folklore... Cependant, et pour élargir un peu notre illustration de ces relations paysan/consommateur, le terroir peut aussi constituer, et c'est très net dans les pays dits « du Sud », avec le commerce équitable, une entité politique de lutte. Dans le cas du Chiapas, région du Sud-ouest mexicain, celui-ci, construit autour du café, des populations indiennes et de la zone montagneuse de l'intérieur, est devenu un support politique fort. Il s'exprime par une opposition avec son interlocuteur institutionnel (l'Etat mexicain), opposition qui se traduit spatialement par une « mise en quarantaine » territoriale et des affrontements armés violents. Il voit sa relation avec les consommateurs devenir une association politique. On achète du café du Chiapas car on soutient leur lutte. D'un autre côté, les acteurs locaux, paysans et politiques indiens, ont bien établi leur stratégie, et, contrairement à d'autres guérillas similaires, ont réussi, à travers le terroir, à travers aussi, la condition paysanne et indienne, à créer des ponts qui, dans ce contexte, s'avèrent être un moyen de survie (physique, économique et culturelle) efficace. Nous pouvons simplifier cette dynamique par le schéma qui suit :

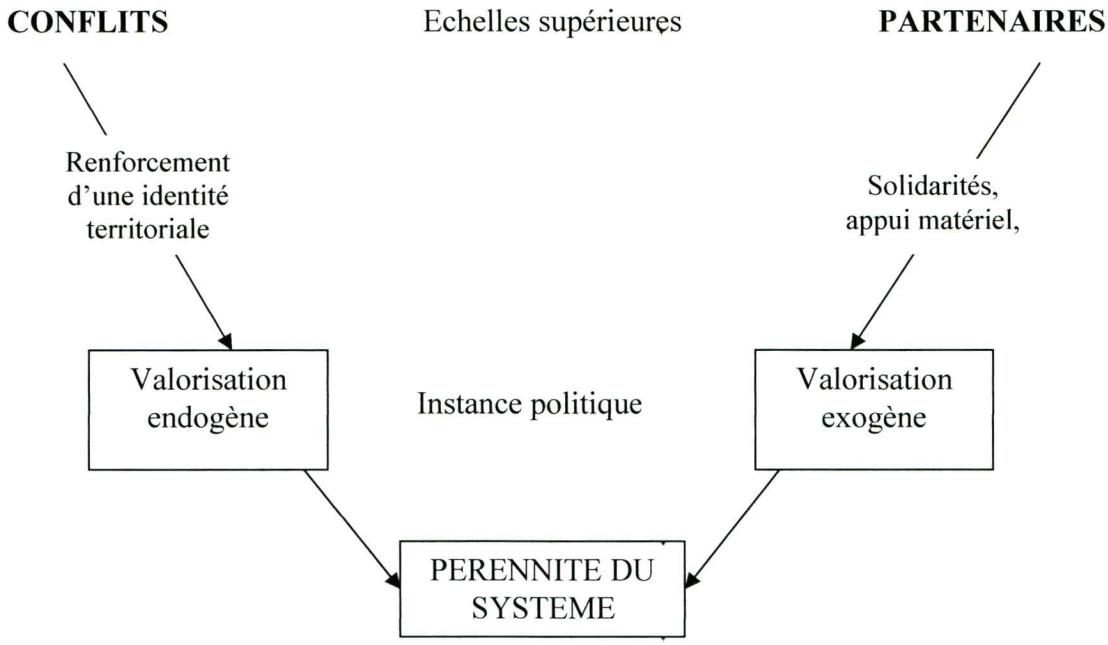

Figure15 : La dynamique d'acteurs dans les stratégies paysannes

A travers l'exemple bourguignon, nous avons pu décrire un peu mieux ce « terroir politique », qui assoit les relations de la structure avec son environnement. Nous avons vu de même comment celles-ci sont centrales non seulement pour le terroir en lui-même, mais pour l'échelle plus vaste, à un niveau supérieur. Le terroir n'est alors pas affaire locale, mais globale. Cette situation dépend cependant de son contexte : de nombreux facteurs peuvent venir modifier, recomposer ce réseau, comme nous l'avons vu pour le cas mexicain. Qu'en est-il pour le pays Chagga ? Trouve-t-il, lui aussi, suffisamment de cohérence pour établir une force politique assez solide pour agir à l'extérieur ? Comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant, c'est l'unicité, la « force matricielle » du système qui détermine son aptitude à élaborer une attitude vis-à-vis de l'extérieur. Dans notre exemple du Kilimandjaro, nous déconstruirons, à travers quelques exemples factuels, le processus de dislocation interne et de dilution du terroir chagga.

b. La paysannerie chagga : repli sur soi et implosion du système

Nous avons abordé, dans ce qui précède, la construction d'une conscience collective paysanne autour d'un terroir, d'une attitude vis-à-vis de l'extérieur du système. L'exemple que nous envisageons à présent, le pays chagga, constitue la dynamique opposée à ce que nous venons de voir. En effet, si, pour la Bourgogne, le renforcement de l'identité, la politisation paysanne et les rapports extra-territoriaux (au-delà donc du terroir) s'alimentent par émulation, la spirale est, dans la ceinture café banane, contraire. Nous tenterons, dans ce paragraphe, de comprendre les mécanismes de tous ordres qui viennent déconstruire la structure, détériorer le système et qui provoquent ce que nous nommerons l'implosion du terroir.

Tout au long de ce travail apparaissent quelques uns des aspects de cette « spirale » descendante. Il s'agit d'expressions de cette dynamique d'implosion que nous voulons ici analyser. Elles se traduisent d'un point de vue territorial, par une dislocation et un déséquilibre endogènes et par une mauvaise résistance aux pressions externes, comme la croissance de la ville de Moshi ou la contrainte forte que représente la très stricte limite du parc national. Elles se retrouvent de même sur le plan organisationnel, au niveau de la filière. Nous avons vu comment les pressions étaient nombreuses, qui s'exerçaient sur les paysans en vue de modifier totalement la production, et par ce biais, le système territorial. Ces initiatives se heurtent à une résistance : la déliquescence intervient sur la réalité même du système coopératif. En effet, les producteurs sont de plus en plus désengagés et désintéressés de la gestion de la KNCU, qui, pourtant, leur appartient par définition. La tête de cette organisation s'avère autoritaire, et assez univoque dans ses décisions. Ceci peut être expliqué par la lourdeur du socialisme institutionnel qui l'a fortement marquée. Cependant, et en tentant de relativiser cette cause non négligeable, nous pouvons aborder ce fonctionnement par l'autre bout, par la base. Les paysans font preuve, à l'encontre des institutions, d'une attitude très attentiste, qui ne peut être toute entière attribuée au passé politique de la Tanzanie. Ils se comportent comme l'image du bus en panne évoquée plus haut le dit : ils attendent qu'on les aide. L'injustice de leur situation est évidente, car les autorités se détournent d'eux après avoir largement bénéficié de leur prospérité du temps de la manne caféière, mais eux ne cherchent pas l'échappatoire. Un exemple marquant pourra venir illustrer notre propos. A Uru, dans la coopérative de Kishimundu, un ancien *estate*, devenu ensuite ferme d'Etat, puis rendu à la communauté villageoise, est loué à une société qui l'exploite. Cette transaction rapporte plus de 2 milliards de schillings par an somme qui pourrait venir aider les producteurs à financer le remplacement des vieux caféiers ou l'achat de matériel. Elle est gérée par un service spécialisé de la KNCU, dont les responsables spolient visiblement cet argent, et l'utilisent à

des achats totalement iniques : par exemple, la somme récoltée en 2004 fut investie dans un tracteur, engin parfaitement inutile dans ce contexte. Aux réunions des producteurs, ce sujet est rejeté, refusé par les membres, non pas parce qu'ils y ont intérêt, ou qu'ils ne s'en soucient pas, mais parce qu'ils agissent en intégrant l'idée de leur échec. Ils sont résignés, certes, mais plus encore, ils contribuent, passivement, à leur ruine.

Pour envisager la question d'un point de vue générationnel, qui s'avère très riche ici, il apparaît que l'age des producteurs ne cesse d'augmenter. Le café n'est plus la perspective d'un avenir dégagé, il est le symbole d'un temps perdu. Le terroir chagga, et, car il lui est intrinsèquement lié, la société chagga, fondent un système caduc dans lequel errent encore ceux qui ne peuvent en sortir. Ils sont alors nombreux, qui demeurent assis dans un bus qui ne redémarrera probablement pas. Le système d'un terroir caféier a trouvé, avec la crise, son point de rupture. Face à ce nouveau contexte, et depuis une quinzaine d'années, des mutations profondes s'opèrent, qui viennent peut-être ouvrir les pistes d'une nouvelle organisation. Les femmes et les jeunes sont les acteurs principaux de ces transformations. Le café était le domaine de l'homme, du père et du chef de famille. Cette figure, centrale dans le système, s'est brusquement retrouvée en position de faiblesse, sans rôle à jouer. La progression de l'alcoolisme masculin est un bon indicateur de ce phénomène. Les femmes ont alors pris le relais, et développent des stratégies de compensation. Elles montent de petits commerces, vont en ville vendre leurs productions maraîchères. C'est le domaine des femmes, c'est-à-dire les bananes et l'agriculture vivrière qui est devenu le moyen de survie. Les jeunes, quant à eux, partent souvent tenter leur chance à la ville, ou, s'ils restent, se détournent de la caféiculture : ils deviennent menuisiers, bûcherons ou vivent de petit commerce. Le renversement de situation est alors flagrant : la place des acteurs de ce système chagga a été totalement bouleversé, faisant apparaître de nouveaux rôles, mais aussi redéfinissant les relations entre eux. La domination exclusive des hommes est finie, preuve en sont les nouveaux comportements de loisirs. Alors qu'avant, le soir, les hommes se réunissaient entre eux pour boire le *mbege*, la bière de banane, aujourd'hui, ils sont rejoints par les femmes et les jeunes, qui viennent alors aussi prendre part aux conversations, aux discussions (ces veillées quotidiennes sont très importantes car, dans un habitat rural dispersé, elles sont le moment des décisions), et ainsi revendiquer leur nouvelle place dans un nouvel ordre social.

Le système, après avoir rencontré le point de rupture, se recompose, se régénère, se redéfinit. Il en est de même pour les rapports qu'il entretient avec l'extérieur. Le café et les hommes ne sont plus le vecteur de la communication avec l'environnement. Lorsqu'on se promène à Moshi, ce sont les jeunes, occupés à leurs « business », et les femmes, venues vendre, acheter… ces protagonistes d'un nouveau scénario, bien loin du café dont les

institutions dominent encore la ville de leurs imposants monuments, s'approprient l'espace urbain, l'utilisent, le mettent à profit. Ils sont une foule à descendre du village tous les matins, et à y remonter le soir. Quantités de marchandises les accompagnent chaque jour entre le « bas » et le « haut », qui rendent compte de l'importance du phénomène. C'est donc, amenée par une recomposition endogène, une redéfinition des relations extérieures. Le système chagga, dans sa nouvelle mouture, s'ouvre sur la ville, trouve, « en dehors » et sans le café, la perspective d'un avenir possible.

Conclusion

Que retirer de ce tour d'horizon autour du terroir ? Que conclure de nos observations sur les deux terrains présentés ? Tout d'abord, du point de vue de la structure même de ce travail, insistons sur l'aspect prospectif auquel il s'est tenu. Cette démarche semble justifiée, au vu de nos résultats. En effet, elle a permis, sinon d'éliminer *a priori* et préjugés, du moins de les objectiver, et de tenter de les dépasser pour aborder de manière plus complète les réalités qui nous intéressaient. Nous considérons un terroir, c'est-à-dire un territoire dans son ensemble, un système complexe qui intègre des aspects tels que la morphologie, l'organisation spatiale, le paysage, la société, l'économie, et qui vient lui-même s'organiser au sein d'une plus vaste échelle, établissant alors avec l'extérieur un ensemble tout aussi complexe de relations, liées à une ou plusieurs des composantes évoquées ci-dessus. Une méthode exploratoire rend compte, à notre sens, de la structure de l'objet, de ses limites, de son fonctionnement propre. Elle permet l'immersion nécessaire à sa compréhension.

Qu'avons-nous alors compris de ces réalités ? Premièrement, et toujours dans cet objectif prospectif, nous avons structuré notre travail selon différents angles d'attaque des phénomènes considérés. Plutôt que de privilégier le cumul de données et leur interprétation, étape qui nous semble être la suite de cette exploration, et non le préalable de l'analyse, nous avons préféré nous concentré sur des phénomènes simples, des exemples que nous avons traité comme des marqueurs, des indicateurs, et qui, envisagés par des prismes différents, font surgir les questions, les recoupements et les incohérence qui constituent la base pour la construction d'une problématique.

C'est par cette méthode que nous avons essayé de vérifier notre hypothèse de travail : il s'agissait de voir si une analyse commune était possible pour tous les territoires de production agricole d'origine et/ou de qualité, ce que nous définissons comme « terroir ». Nous avons vu comment il fallait alors déconstruire les réalités abordées, car, si elles présentent autant de formes différentes que de cas particuliers, elles suivent les mêmes processus de construction et de déconstruction. C'est par cet angle, structural aussi bien que fonctionnel, que nous pouvons satisfaire à notre entreprise.

Les deux biais théoriques choisis trouvent ici leur pertinence, et viennent fonder une analyse des systèmes territoriaux. L'un, de filiation marxiste, s'intéresse à la structure et aux processus de construction de tels objets. Cette approche permet notamment la généralisation, car elle est profondément universaliste ; nous pouvons alors envisager non plus des cas particuliers, mais des structures communes. Le second apport théorique prend le contre-pied du premier. Inspiré par le fonctionnaliste, la vision systémique vient complexifier, enrichir

l'analyse. Tout d'abord parce qu'elle n'est pas linéaire, elle ne s'inscrit pas dans une relation de causalité classique ; elle envisage les phénomènes comme la conjonction d'un faisceau de relations d'interdépendance, non plus alors par l'antériorité et la temporalité, mais par simultanéité, l' « équilibre dynamique ». Cette vision fonctionnelle, en ceci qu'elle analyse la dimension dynamique d'un objet, atemporelle puisqu'elle se place dans la simultanéité, vient compléter notre première approche, historique, linéaire. Elle introduit de même une très intéressant approche du « dedans » et du « dehors », caractérisant plus qu'elle ne définit des contours dynamiques, faits de flux, de forces, marquant des ruptures, ouvrant des possibilités. Ces deux angles d'attaque théoriques permettent donc d'envisager l'objet et les phénomènes dans leurs dimensions spatiale et temporelle, à la fois en surface (ce qui se voit) et en profondeur (la structure), dans leurs aspects organique et politique.

Si ce travail constitue un préalable à l'élaboration d'une problématique plus précise, quelles sont donc les pistes à retenir, que ces questions peuvent ouvrir ? Premièrement se pose un problème de définitions. Nous avons rencontré, lors de la rédaction de ce texte, un obstacle terminologique, un flou dans les mots, un manque de précision dans les concepts et donc les idées exprimées. Il faudrait, avant toute entreprise d'approfondissement, que fût menée une sérieuse analyse et redéfinition des objets et des signifiants que nous leur attribuons. Qu'est-ce au juste qu'un produit de qualité ? De quels types de production s'agit-il ? Comment établir des indicateurs qui nous permettent de venir qualifier, et donc circonscrire ces objets ? Qu'est-ce alors que la qualité, que le terroir ? Comment se décompose se dernier ? Et, si nous ne lui avons donné aucune limite dans la caractérisation des phénomènes ici présentés, l'utilisant pour venir par exemple décrire des stratégies d'acteurs, une dimension politique, des représentations du consommateurs, cette multiplication des « pseudo terroirs », en fait fourre-tout analytique, se justifie-t-elle vraiment ? Et, si oui, comment l'organiser, la structurer pour en faire une réel outil d'analyse, sinon, quel corpus conceptuel utiliser ?

Ensuite, et pour poursuivre plus avant, un travail de délimitation des objets s'impose. Il ne s'agit pas de circonscrire les phénomènes, mais de distinguer, et nous en avons mesuré l'importance, un intérieur et un extérieur, deux dimension qui sont à notre sens essentielles dans de pareilles questions. De même et si nous conservons cette base théorique double (car elle nous paraît justifiée), comment accorder et faire entrer en résonance ces deux plans ? Si nous choisissons d'adopter d'autres visions, lesquelles choisir ?

Se pose enfin, dans cette liste non exhaustive, la question de la méthodologie à appliquer. Tout d'abord, comment aborder le corpus bibliographique ? Il semble qu'un tour d'horizon des sciences humaines et sociales soit indispensable dans cette optique. Une fois ce travail

(conséquent) effectué, comment se positionner vis-à-vis de cet ensemble ? Comment l'utiliser sans, et c'est notre préoccupation première, le laisser prendre le pas sur une approche par le terrain, non pas empirique mais plutôt inspirée par la réalité des phénomènes ? Car enfin, c'est du terrain et de la réalité des faits que cette démarche tire sa raison d'être. Ici prend tout son sen la question des méthodes d'entretien et de collecte. Si l'observation participative nous a paru être efficace pour ce qui nous intéresse, elle est très dépendant du temps. C'est en effet une démarche qui nécessite une durée longue, et son efficacité, la quantité des informations et le temps de collecte sont autant de paramètres qui échappent pour partie au chercheur. Cette attitude, empruntée à l'anthropologie, peut être complétée par une analyse plus fonctionnelle, factuelle, par exemple pour l'étude formelle d'une filière, d'une coopérative. Enfin, et pour compléter l'ensemble, une collecte d'information quantitative peut être nécessaire, notamment dans un contexte ou les données chiffrées (nombre d'exploitants, surfaces, structures d'exploitations par exemple) sont inexistantes, inaccessibles ou caduques.

Voici donc quelques éléments, quelques pistes de réflexions qu'ouvre (du moins nous l'espérons) ce rapport. Les réalités agricoles, dans le monde entier, subissent des changements rapides, des bouleversements profonds à la fois dans leur structure et dans leur rapport aux autres. Comment, d'un point de vue scientifique, les aborder en intégrant ces mutations, cette accélération ? Il nous faut alors les envisager dans une perspective générale, universelle, et leur accorder toute l'importance que requièrent les phénomènes qui les secouent.

Bibliographie

Atlas du Monde Diplomatique, 2003

BACH, D., *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998

BALANDIER, G., *Afrique ambiguë*, Paris, Pocket, 1998

BART, F., Le café et son environnement alimentaire : paysages et paysans face à la crise, *Géodoc*, n°38, série Moca n°2, 1992

BART, F., *Montagnes d'Afrique. Terres paysannes*, Talence, CEGET, Presses Universitaires de Bordeaux, coll.Espaces Tropicaux, n°7, 1993

BART, F., CHARLERY, B., CALAS, B., (dir.), *Caféicultures d'Afrique Orientale: territoires, enjeux et politiques*, Paris, Karthala, 1998

BART, F., Systèmes ethnoculturels et recomposition de l'espace, in BART, F., MORIN, S., SALOMON, J-N. (dir.), *Les montagnes tropicales : identités, mutations et développement*, Talence, DYMSET, CRET, 2001, pp. 437-438

BART, F., CHAPUIS, O., Les bas du Kilimandjaro, in BART, F., MORIN, S., SALOMON, J-N. (dir.), *Les montagnes tropicales : identités, mutations et développement*, Talence, DYMSET, CRET, 2001, pp.595-610

BART, F., Montagnes d'Afrique tropicale : espaces sous tension ?, in *Historiens et Géographes*, n°379, 2002, pp.247-256

BART, F., Café et montagne : qualité du produit et qualification du territoire, in MONTAGNON, C., *Cafés : terroirs et qualités*, Toulouse, CIRAD, 2003

BART, F., MBONILE, D-J., DEVENNE, F., (dir.), *Kilimandjaro ; montagne, mémoire, modernité*, Talence, DYMSET, CRET, coll. Espaces Tropicaux n°17, 2003

BART, F., Le patrimoine des hautes montagnes d'Afrique Orientale. Quelques réflexions de géographe, in COSAERT, P., Bart, F. (dir.) *Patrimoine et développement dans les pays tropicaux*, Talence, DYMSET, CRET, coll. Espaces Tropicaux n°18, 2003, pp. 13-22

BERQUE, A., *Le sauvage et l'artifice : les Japonais devant la Nature*, Paris, Gallimard, 1986

BERQUE, A., *Les raisons du paysage*, Paris, Hazan, 1995

BLANC-PAMARD, D., CHAMBERY, L., *Terre, terroir, territoire*, ORSTOM Editions, Coll. Colloques et Séminaires, 1995

BOZONET, J-P., *Des monts et des mythes : l'imaginaire social de la montagne*, Presses Universitaires de Grenoble, 1992

BRUNEL, S., *L'Afrique*, Paris, Bréal, 2004

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Du « versant-terroir » aux territoires fragmentés. Organisation dynamique et crise de l'espace agraire au Rwanda, *Cahier des Sciences Humaines*, n°29, 1993, pp.661-694

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., *La construction de l'identité par le territoire*, Paris, l'Harmattan, coll. Géographie et Culture, 1998

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Territorialités multiples et conflictuelles : réponses paysannes à la crise des campagnes africaines, in BONNEMAISON, J., CAMBREZY, L., QUINTY-BOURGEOIS, L. (dir.), *Les territoires de l'identité. Le territoire lien ou frontière ?* Paris, l'Harmattan, 1999, pp.245-258

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Perte de la frontière et dérivations identitaires : les paysanneries des hautes terres d'Afrique de l'Est, entre confinement local et transgression des territoires, in BART, F., MORIN, S., SALOMON, J-N., *Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement*, Talence, DYMSET, CRET, 2001, pp.561-577

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Petits planteurs et construction territoriale en Afrique Noire. Quels enjeux pour les cultures pérennes. *OCL*, n°nov.-déc., 2001, pp.1-6

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Populations, territoire et relance caféière au Kilimandjaro, in MONTAGNON, C. (dir.), *Cafés : terroirs et qualités*, Toulouse, CIRAD, 2003

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B., Montagnes d'Afrique de l'Est, hautes terres agricoles, in BORDESSOULE, E. (coord.), *Les Montagnes*, Nantes, éd. Du Temps, 2002, pp. 298-320

CHARLERY DE LA MASSELIERE, B. (éd.), *Fruits des terroirs, fruits défendus*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004

DAVIRON, B., Qualités du café et territoires : une perspective historique, in MONTAGNON, C.(dir.), *Cafés, terroirs et qualités*, Toulouse, CIRAD, 2003

DECOUDRAS, P-M., *A la recherche des logiques paysannes*, Paris, Karthala, 1997

DEVENNE, F., Chronique d'une mort annoncée : lorsque l'agroforesterie du Kilimandjaro s'intègre à l'économie commerciale, in BART, F., MORIN, S., SALOMON, J-N. (dir.), *Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement*, Talence, DYMSET, CRET, coll. Espaces Tropicaux n°16, 2001, pp. 179-191

DEVEZE, J-C., *Le réveil des campagnes africaines*, Paris, Karthala, 1996

DI MEO, G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, coll. Fac Géographie, 1998

DI MEO, G., BULEON, P., *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005

DIRY, J-P., *Les espaces ruraux*, Paris, SEDES, coll. Campus Géographie, 1999

ELDIN, M. et MILLEVILLE, P., *Le risque en agriculture*, ORSTOM, 1989

FALCHETTE, M., Le terroir : Qu'est-ce qu'un terroir ? Pourquoi l'étudier, pourquoi l'enseigner ?, *Bulletin de L'Organisme International du Vin*, n°757-758

FANET, J., *Les terroirs du Vin*, Paris, Hachette, 2001

GASTELLU, J-M. et MARCHAL, J-Y., *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXème siècle*, IRD, 1997

GOUROU, P., *L'Afrique tropicale, nain ou géant agricole ?*, Paris, Flammarion, 1991

HINNEWINKEL, J-C., VELASCO-GRACIET, H., Du terroir au territoire : le sens politique et social de la fragmentation géographique des vignobles, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°2, 2004, pp. 219-229

LACHIVER, M., *Vin, vigne et vignerons : Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1998

LE COZ, J., Des terroirs aux territoires : de l'exploration à la structuration, *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, n°3-4, 19990

MADDOX, G., GIBLIN, J., KINAMBO, J-N. (eds.), *Custodians of the Land. Ecology and Culture in the History of Tanzania.* London, Dar Es Salaam, Nairobi, Athens, James Currey, Mkuti na Nyota, EAEP, Ohio University Press, 1996

MARO, P-S., Population growth and agricultural change in Kilimandjaro (1920-1970), *Bralup Research Paper*, n°40, 1975

MARTIN, D-C., *Tanzanie, l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Karthala

MAZURIER, P., *La représentation d'une montagne mythique : quelques perceptions du Kilimandjaro (Tanzanie) de l'Antiquité à nos jours*, mémoire de DEA, Talence, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Institut de Géographie Louis Papy

MORIN, S., *Le haut et le Bas. Signatures sociales, paysages et évolution des milieux dans les montagnes d'Afrique centrale*, Bordeaux, CRET, coll. Pays Enclavés, n°8, 1996

MORLAT, R., Les relations entre le terroir, la ville et la vin, *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, vol. 84, n°2, 1998

O'KTING'ATI, A., MONGI, H-O., Agroforestry and the small farmer: a case study of Kilema and Kima Vunjoin in Kilimandjaro, *The International Tree Crops Journal*, n°3/4, 1983 pp.257-265

PELISSIER, P., *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Arguments, 1996

PILLEBOUE, J., Les produits agro-alimentaires de qualité : remarques sur leurs liens au territoire, *Sud-Ouest Européen*, n°6, 1999, pp.69-83

PIGEAT, J-P., FAITH, N., *Les paysages de la vigne*, Paris, Solar, 2000

PITTE, J-R., À propos du terroir, *Annales de Géographie*, n°605, 1999

RAISON, J-P. (dir.), *Essai sur les montagnes de Tanzanie*, Paris, Karthala, Géotropiques, Nairobi, IFRA, 1997

RETAILLE, D., Afrique : le territoire entre identité et développement, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°211, juill-sept, 2000, pp. 191-211

ROUDIE, Ph., *Terroirs viticoles et structures sociales*, 1981

ROUDIE, Ph., Vous avez dit « terroir » ? Essai sur l'évolution d'un concept ambigu, *Journal International des Sciences de la Vigne et du Vin*, n°Hors série, 2001

ROUGIER, H., Terroir, Patrimoine, Pays, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol.79, n°3, 2002

SALETTE, J., Le concept de terroir : une logique pour l'étude du lien du terroir au produit, *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, vol.. 84, n°2, 1998

SAMPER, M., Los paisajes sociales del café, *Caravelle*, n°61, 1993, pp.49-60

SCHIEFFER, S., *Qu'est-ce qu'un produit alimentaire lié à une origine géographique ?* Mémoire de Thèse, Université de Paris I- Sorbonne, 2002

SPEAR, T., *Mountain farmers*, Dar Es Salaam/Berkley/Oxford, Nkukina Nyota/University of California Press/James Currey, 1997

TULET, J-C., CHARLERY, B., BART, F., PILLEBOUE, J. (dir), *Paysannerie du café des hautes terres tropicales : Afrique et Amérique Latine*, Paris, Karthala, 1994

YRAVEDRA-LLOTIS, G., La liaison qualité/terroir, *Bulletin de l'Organisme International du Vin*, n°634, 1983, pp. 854-862

Table des figures

Figure 1 : Localisation de la côte de Beaune.....5

Figure 2 : Localisation de la zone d'étude sur le Kilimandjaro.....6

Figure 3 : Organigramme simplifié de la filière café sur le mont Kilimandjaro.....20

Figure 4 : Interdépendance des éléments fonctionnels d'un terroir.....21

Figure 5 : Le morcellement des appellations de la côte de Beaune.....23

Figure 6 : Au sein d'une même appellation (ici les Hautes côtes de Beaune), le morcellement des différentes parcelles classées.....23

Figure 7 : Hiérarchie des crus de la côte de Beaune.....25

Figure 8 : Structure géomorphologique et localisation des vignobles de la côte de Beaune.....26

Figure 9 : Le déséquilibre territorial du pays Chagga sous l'angle d'une image satellitale.....33

Figure 10 : Localisation des transects présentés ci-dessous.....35

Figure 11 : Transect1 : bas de Machame-vers Kibo.....36

Figure 12 : Transect 2 : Mamsera-lac Chala.....37

Figure 13a : Complant café/banane dans le système paysan chagga.....53

Figure 13b : Complant café/banane proposé par la KNCU.....53

Figure 14 : Le boomerang local global d'une production dite de qualité ou de terroir.....54

Figure 15 : La dynamique d'acteurs dans les stratégies paysannes.....68

Table des illustrations

Illustration 1 : Le paysage des clos, le long de la « route des vins » de Beaune dans l'appellation Corton-Charlemagne.....12

Illustrations 2a et 2b : Le paysage du pays chagga : un complant touffu, dominé par le sommet, et où se distinguent les toits de tôle.....13

Illustration 3 : Le château de Savigny-les-Beaune, une des nombreuses demeures caractéristiques de la région.....16

Illustration 4a et 4b : La *central pulpery* d'Uru.....18

Illustration 5 : Paysage de la côte de Beaune a la sortie d'Aloxe-Corton.....27

Illustration 6 : Etiquette d'un Saint-Aubin.....28

Illustration 7a : Un manoir à Chorey-les-Beaune.....30

Illustration 7b : Une maison à Beaune.....30

Illustration 8 : Une ancienne ferme d'Etat consacrée aujourd'hui à la maïsiculture.....34

Illustration 9 : La cascade d'Uru avant le glissement de terrain.....39

Illustration 10 : Le même versant, quelques semaines après.....39

Illustration 11a : La toute nouvelle maison d'un riche habitant d'Uru.....60

Illustration 11b : ... ainsi qu'un jardin.....60